

Octobre 1941
MONTREAL

Relations

POUR UNE PROPAGANDE NATIONALE

Alexandre DUGRÉ

ASSURANCE-MALADIE OBLIGATOIRE

Émile BOUVIER

WESTMOUNT :
LE SECRET D'UNE VICTOIRE

Ernest ROBITAILLE

LE «MARIAGE MIXTE» EN COUR D'APPEL

Léon BOUVIER

ENFANCE ABANDONNÉE ET ADOPTION

Léandre LACOMBE

S O M M A I R E

Éditoriaux 253

MARIAGE MIXTE — L'ENCOMBREMENT DES ÉGOUTS
— 1642 - 1942.

Articles

POUR UNE PROPAGANDE
NATIONALE Alexandre DUGRÉ 255

ASSURANCE-MALADIE
OBLIGATOIRE Émile BOUVIER 257

WESTMOUNT: LE SECRET
D'UNE VICTOIRE . . . Ernest ROBITAILLE 260

LE «MARIAGE MIXTE»
EN COUR D'APPEL Léon BOUVIER 262

UN HOMME
— UNE CITÉ-JARDIN . . . Joseph LEDIT 264

Commentaires 266

Semaine sociale de Québec — Valeur humaine et
chrétienne de la famille rurale — Un conquérant
— Fête du Christ-Roi.

Chroniques

ENFANCE ABANDONNÉE
ET ADOPTION Léandre LACOMBE 268

LE MÉTIER DE CRITIQUE,
FONCTION SOCIALE . G. de la TOUR FONDUE 270

CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ
FORDHAM Olivier MAURAUULT 271

EN QUÊTE D'UNE PHILOSOPHIE
POUR NOTRE TEMPS Robert PICARD 273

CORRESPONDANCE 274

HORIZON INTERNATIONAL 275

CE QU'ON CHERCHE
AU CINÉMA Jean VALLERAND 278

Livres récents 279

Toi, l'homme nouveau Paul-Émile RANGER

Fiscal Policy and Business Cycles . Émile BOUVIER

Situation de la poésie canadienne . Bernard NADEAU

Histoire de la Province

de Québec (t. IV et V) Léon POULIOT

Dans nos montagnes Théophile HUDON

Axe et parallaxes Jacques COUSINEAU

NOS COLLABORATEURS

De récentes attaques contre les Canadiens français venues de plusieurs côtés suggèrent au patriotisme connu de P. Alexandre DUGRÉ, S.J., un plan de propagande nationale. — Le P. Émile BOUVIER, S.J., est professeur de statistique et de législation sociale à l'École de Service social de Montréal. — Comme fonctionnaire alors au service de la ville de Westmount, M. Ernest Robitaille a pu suivre de près la lutte qu'il nous décrit avec sa compétence habituelle de comptable public licencié. — Le P. Léon BOUVIER, S.J., maître agrégé de l'Université grégorienne et professeur de morale au scolasticat de l'Immaculée-Conception, a souvent étudié au cours des dernières années le statut légal du mariage dans la province de Québec. — Le P. Joseph LEDIT, S.J., nous communique ses observations faites pendant son dernier voyage aux États-Unis. — M. l'abbé Léandre LACOMBE met sa magnifique activité au service de la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance, dont il est le directeur-administrateur. — Mlle Geneviève de la TOUR FONDUE a longtemps collaboré comme critique d'art à différents journaux parisiens, dont la *Page musicale* et le *Jour-Écho de Paris*. — Mgr Olivier MAURAUULT, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, fut invité officiellement à assister aux fêtes du centenaire de l'Université de Fordham. — Le P. Robert PICARD, S.J., professeur au scolasticat de l'Immaculée-Conception, fait des réflexions en marge d'un récent congrès étatsunien.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Emile BOUVIER, Jacques COUSINEAU
Alexandre DUGRÉ, Joseph-H. LEDIT.

Administrateur: Albert BELLEMARE

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.00 par année

A l'étranger: \$2.50. Pour les étudiants: \$1.50

L'abonnement commence en
janvier, avril, juillet et octobre

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel est - Tél.: FR. 1189
MONTRÉAL CANADA

Relations

lère année, No 10

Ecole Sociale Populaire, Montréal

Octobre 1941

É D I T O R I A U X

Mariage mixte

D'APRÈS LE RÉCENT arrêt unanime de la Cour du Banc du Roi en appel, le «mariage mixte», au sens du mariage d'une partie catholique avec une partie non-catholique et baptisée, célébré devant un ministre protestant est reconnu valide quant aux effets civils par le plus haut tribunal de la province de Québec. Puisque ce même mariage, non contracté devant un prêtre approuvé, n'existe pas aux yeux de l'Église catholique, une autre divergence entre le droit canonique et notre droit civil passe du domaine des incertitudes juridiques à celui des déclarations péremptoires de fait.

D'aucuns veulent croire à un divorce entre l'Église et l'État, à une victoire du *Code civil* sur le *Code de droit canonique* ou à un acheminement vers le mariage civil. Bien à tort. Les considérants et les notes du jugement rendu confirment expressément la reconnaissance par le *Code civil* des règles du droit canonique romain, même s'ils déterminent l'incidence de temps de cette reconnaissance (1866, date de la promulgation du *Code civil*) autrement que ne le faisaient des juristes peu nombreux. Autant que jamais *en droit* la collaboration de l'Église et de l'État est maintenue en matière de mariage considéré comme un acte essentiellement religieux avec des effets civils, bien qu'*en fait* la rigidité de l'article 127 l'empêche de jouer complètement parfois.

Si, par un abus d'interprétation, les ministres protestants s'arrogeaient le droit de célébrer le mariage de deux catholiques, le problème changerait d'aspect, juridiquement et politiquement. Si, forts de leur compétence désormais reconnue, ils allaient multiplier les «mariages mixtes» indistinctement, sans avertir les parties en cause, sans prendre les précautions d'usage en matière aussi délicate, troublant ainsi l'économie familiale de la province, la question se poserait de l'amendement du *Code civil*, dans le sens d'une fidélité plus littérale à l'esprit initial et au désir de la population québécoise.

D'ici là, la portée pratique de la décision de la Cour d'appel sera minime, diminuée par le sens même de la déclaration. Les catholiques qui avaient recours aux services du ministre protestant, ou ignoraient la loi de l'Église qui les excommuniait, ou avaient rompu complètement avec elle, ou connaissant le litige en question voulaient se réserver une exemption possible des obligations civiles du mariage ainsi contracté. Ces derniers seront éliminés et peu à peu, grâce à la compréhension des ministres, les premiers. Restera la deuxième catégorie, peu nombreuse en somme et composée d'exceptions.

Il y a donc lieu, comme l'ont demandé officiellement les autorités religieuses de l'archidiocèse de Montréal, de prévenir les fidèles de la situation de fait qui résulte de la récente décision: elle fera réfléchir. Si l'on doit souhaiter que la concordance soit parfaite entre la loi de l'Église et la loi civile dans les questions de mariage, il n'y a pas trop d'inconvénients social et moral à ce que, sur un point particulier comme le nôtre, ceux qui enfreignent les lois de l'Église et que n'arrêtent pas les peines ecclésiastiques se voient imposer par l'État des obligations que l'Église ne reconnaît pas. Ayons le courage de l'avouer: si les catholiques savaient obéir à l'épouse du Christ, l'Église, le problème de nos «mariages mixtes» n'existerait pas.

Encombrement des égoûts

NOUS NE PARLONS pas de ceux qui nous libèrent des déchets matériels. Sous ce rapport, les lois sont sévères. Il s'agit d'une autre putréfaction, autrement dangereuse pour notre peuple.

Vers la fin de juillet, un groupe de jocistes se présenta à l'hôtel de ville avec une série de revues malpropres qui se vendent publiquement dans nos rues. Le maire déclara:

« Je sais que l'on vend beaucoup de mauvais magazines à Montréal, et je sais aussi que ces

journaux ont le même effet néfaste dans une ville que les mauvaises conversations dans une maison. On ne tolère pas ces dernières dans nos foyers, il faudrait pouvoir ne pas tolérer les premiers à Montréal. Avec vous, je reconnais que l'autorité doit agir et vous pouvez être assuré de tout mon appui dans l'œuvre excellente que vous poursuivez. Malheureusement, dans le domaine qui nous intéresse, les pouvoirs de l'administration provinciale sont assez limités.»

C'est donc à Ottawa qu'il fallut aller pour obtenir une permission que le plus subalterne des policiers devrait toujours avoir. Aux hommes de la politique, on aura sans doute proposé les motifs suivants: Nous sommes en guerre; pour faire la guerre, il faut avoir des soldats; pour avoir des soldats, il faut avoir des enfants; pour avoir des enfants, il faut avoir des familles décentes; pour avoir des familles décentes, il faut en finir avec cette inexplicable protection accordée au vice. Mais ces motifs politiques n'ont qu'une valeur secondaire. L'organisateur de la luxure, le commerçant qui distribue à l'enfance et à la jeunesse les revues corruptrices, la fille qui se laisse séduire, le monsieur respectable qui accorde son patronage, même secret, à ces horreurs, le législateur qui se lave les mains, tout ce monde pêche non seulement contre la société humaine, mais aussi contre la Majesté divine. Et on ne se moque pas de Dieu.

Qu'arriva-t-il depuis juillet? Les autorités suprêmes du pays ont-elles diminué quelque peu la puissante protection dont elles entouraient les marchands de littérature pourrie? Une législation plus efficace a-t-elle été formulée? C'est possible, quoique nous n'en ayons point entendu parler. On continue à vendre les revues sales comme par le passé; autour des kiosques indécents, la jeunesse voltige comme les mouches qui vont se poser sur la charogne. La démarche de juillet n'aura été évidemment qu'un feu de paille. Nous sommes en octobre! Il faut de gigantesques efforts pour empêcher un peu de mal, pour faire un peu de bien.

1642-1942

IL N'EST PAS DE VILLE au monde qui porte dans ses origines plus de sainteté et d'héroïsme que Montréal. A un moment où de la vieille Europe on s'élançait à la conquête des continents neufs, fasciné par l'espoir d'un gain, parfois légitime, plus souvent sordide, voici une fondation qui se fait par un groupe d'hommes et de femmes parfaitement dégagés de tout intérêt temporel, désireux seulement d'étendre l'empire spirituel du Christ et de son Église. Saints — mystiques parfois — qui furent d'incroyables réalisateurs. La tâche gigantesque

qu'ils entreprirent avec des moyens de fortune exigeait d'eux qu'ils fussent des héros. Ils le furent.

Il y a près de trois cents ans que cette « épopée mystique » signée La Dauversière, Maisonneuve, Mance, Bourgeois, a commencé de s'écrire.

Que fera la Ville-Marie du *xxe* siècle — notre Montréal — pour en célébrer les hauts faits et les héros? La grandeur de l'événement comme l'importance de Montréal — métropole du Canada — méritent plus qu'un rappel froid et stérile.

La Commission du IIIe Centenaire mise sur pied dès 1938 en vue de préparer les fêtes de 1942 avait élaboré un programme grandiose. Il eut attiré à Montréal des centaines de milliers de visiteurs, et sur Montréal l'attention de l'Amérique du Nord, voire du monde entier, grâce aux congrès internationaux qui devaient s'y réunir.

Puis septembre 1939 est venu. A cause de l'effort de guerre, il a fallu dresser un nouveau programme, plus modeste. La substance en sera les fêtes religieuses, pas coûteuses et infiniment génératrices d'énergie et d'idéal, car il faut que cet anniversaire soit pour Montréal, dont la physionomie revêt petit à petit les traits standardisés d'une ville quelconque nord-américaine, l'occasion de reprendre l'âme catholique et française de Ville-Marie.

La crainte qu'il en soit ainsi ne serait-elle pas à la source de l'agitation qui se manifeste en certains milieux contre la célébration du tricentenaire? Le *business as usual* des Anglais a merveilleusement appuyé leur résistance héroïque et prépare efficacement la victoire. A plus forte raison doit-on pratiquer dans la mesure du possible, en dépit de la guerre, à cause même de la guerre, un *life as usual*. Quand un anniversaire intéresse une ville entière, une nation, qu'il est porteur de souvenirs tonifiants, c'est alors un devoir de le célébrer dignement. C'est le cas de Montréal. On ne songera plus alors à chicaner l'hôtel de ville qui se propose de dépenser pour le Tricentenaire \$100,000. — qui seront vite et amplement remboursés par les dollars américains.

Mais la victoire à assurer est plus qu'une affaire de dollars. Le moral importe bien davantage. « J'ai grandi sans avoir éprouvé la sensation concrète de ma patrie ». (Lafue dans *la France perdue et retrouvée*). Et la France s'est effondrée parce que trop de ses enfants, ne la connaissant plus, ne savaient pas qu'elle valait la peine d'être défendue.

Chez nous, la venue massive à Montréal depuis un quart de siècle d'une population déracinée des campagnes, l'action dissolvante de la vie urbaine: travail en usine, divertissements, habitation, la promiscuité de l'immigration cosmopolite, tout cela n'est-il pas en train de *dé-payser* notre population montréalaise? C'est à ce moment qu'il faut lui apprendre par des exemples concrets l'amour de sa ville, et par lui l'amour du pays tout entier.

POUR UNE PROPAGANDE NATIONALE

Alexandre DUGRÉ, S.J.

NOTRE Québec a mauvaise presse dans certains journaux anglais et mauvaise réputation chez quantité de voisins qui nous ignorent, ou pour qui la sombre drôlerie de 1789 redevient à la mode: « Sois mon frère ou je te tue! »

Ce qui presse le plus actuellement chez nous, c'est de nous dégêner, de nous présenter, de nous faire connaître aux anglophones, qui sont un peu durs d'oreille, durs de cervelle. Ils ont appris leur histoire, pas la nôtre. Ils nous méconnaissent, ils ne nous respectent pas; et pourtant, malgré certains défauts de tenue, nous prétendons être un peuple blanc et respectable. Quantité de visiteurs ouvrent les yeux. Il faudrait ouvrir l'oreille des autres, nous manifester au monde, organiser notre réclame pour le plus grand bien de tous. Jamais nous n'y avons pensé pour tout de bon.

A l'encontre des saletés qui se lisent et se disent contre nous, à peine quelques conférences au petit bonheur, à des banquets de clubs, le plus souvent par des politiciens; quelques articles par des visiteurs sympathiques; beaucoup de calomnies par d'étroits orangistes; beaucoup d'inexactitudes et d'omissions dans les manuels anglais d'histoire du Canada. On n'a rien d'organisé, alors que la propagande s'organise partout. Nous ne possédons même rien de comparable aux fichiers centralisés de l'Institut Hirsch ou du Congress Hall où chacun puisse porter une plainte, obtenir une réponse, une réclamation, un redressement.

La Russie, l'Espagne et le Portugal publient en anglais et en français des revues destinées à convaincre les étrangers. La France a jugé bon naguère de créer officiellement le comité des *Amitiés françaises à l'étranger*, en plus de ses *Alliances françaises* et des *Comités France-Amérique, France-Canada*. Tous les pays soutiennent sans compter leur service de propagande, alors qu'ils n'en ont guère besoin: ils tiennent déjà l'affiche. Tandis que nous, bousculés par des voisins experts en publicité, nous ne vantons pas notre marchandise, pourtant fort présentable. Des compatriotes, revenus du lac Couchiching, proclament que nos voisins deviennent vite très sympathiques dès qu'ils nous comprennent. En vertu de l'axiome: *Comprendre c'est pardonner*, ils nous pardonneront un jour notre droit d'aïnesse.

Curam habe de bono nomine, soigne ta réputation, dit le sage. Nous devons faire notre apologie, toute une apologétique nationale, qui commencerait par la preuve de notre existence, existence honnête et acceptable, pour conclure à un régime d'égaux. Un coup en frais, nous pourrions nous manifester aussi

à l'Europe, car ni Rome, ni même la France ne nous prisent bien fort.

La « politique de la présence » est la seule bonne. Or nous sommes toujours absents, et les absents ont toujours tort. Nous ne sommes pas là pour répondre aux préjugés, pour expliquer, pour faire comprendre et admettre nos particularismes, notre civilisation aussi belle que l'autre; nous passons pour la province arriérée, pour un vague métissage de bûcherons et de routiniers boudeurs: *backward and angry*.

C'est une nécessité, même pour notre survie. Comment le petit Franco-Américain, Acadien ou Ontarien sera-t-il fier de lui s'il se croit un sous-homme, un être inférieur, s'il se voit asséner un regard de dédain, dès qu'il parle français? ou même s'il ignore sa dignité française? s'il ne peut établir que nos 300 ans de vie canadienne ont été un enrichissement, non une déchéance?

Pourquoi les Américains portent-ils un vrai culte de respect et d'admiration à la France, et nous réservent-ils le contraire? Les formidables découvreurs, défricheurs, civilisateurs et martyrs de notre histoire ont-ils abaissé notre record? Les inscriptions historiques semées partout, à Kingston, Toronto, Sault-Sainte-Marie, Niagara, Détroit, Rochester, partout, indiqueraient-elles un passé mort? Ne reste-t-il ici que les vaincus des plaines d'Abraham ou les habitants jargonneux du cher docteur Drummond? Pire que ça: notre province n'est, pour le grand nombre des blancs par excellence qui nous encerclent, qu'un habitat de guides, de trappeurs, d'habitants aussi dévots qu'illettrés, de métis, oui, de métis franco-sauvages, ainsi qu'en témoigne un texte de l'*International Textbook Co.*, qui se vante d'un million d'élèves anciens et actuels, dans son *Reading Course for Business Executives*, (section 7, p. 35) sur la manière de traiter avec les divers éléments d'immigrés aux États-Unis. Après l'éloge des qualités du Français de France, l'auteur parle de nous: *The foregoing statements apply to the real French people. The half Indian and half Frenchman from Canada, the Canuck so called, is better, though less favourably known in U.S.* « Ce qui précède s'applique aux vrais Français. Les demi-sauvages et demi-Français du Canada, qu'on appelle Canucks, valent mieux, bien qu'ils aient moins bonne réputation . . . » Mais alors, voyons-y, à notre réputation, et jusqu'en Europe! Montrons-nous, présentons-nous comme blancs! Soyons le plus français possible, et montrons la France en nous, au lieu de débouler à un autre métissage franco-anglais.

Au lieu de nous reposer toujours sur le « miracle canadien », de regarder en arrière et de n'être plus que des survivants, soyons donc des rayonnants, des conquérants.

Prouvons que nous sommes nécessaires à la santé de l'Amérique, selon le mot de lord Dufferin, repris par M. King: « Mon ardent désir est de voir la population française jouer ici le rôle si admirablement rempli par la France en Europe. Retranchez du trésor de la civilisation la part que la France y a apportée, quel vide énorme! » Disons ce que nous avons été, ce que nous sommes, ce que nous voulons être; que parler français est aussi beau que de parler anglais; qu'on a droit d'ignorer l'anglais sans être plus ignorants qu'eux-mêmes ignorant le français; qu'ils nous pilent sur les pieds un peu trop souvent, avec un mépris facile pour notre rôle de Sudètes; que l'aisance heureuse de nos campagnes vaut bien la convoitise fiévreuse de leurs villes; que nos familles nombreuses ne signifient pas le vice mais la droiture morale, sans mesquinerie, sans hypocrisie; qu'un train de vie n'est pas nécessairement un train de marchandises; que tradition n'est pas toujours synonyme de débraillé, de routine, et d'encroûtement; que la fidélité religieuse dans l'éducation et dans la pratique de la vie, même catholique, vaut mieux que la maigre sagesse inspirée par la crainte de la police; que nos orphelinats et nos communautés ne sont pas ce qu'ils pensent ni ce que disent des pasteurs à la Shields; que se laisser conduire ouvertement par les prêtres est plus digne et plus agréable à Dieu que se faire mener par de ténébreux conciliabules de francs-maçons, d'orangeistes, de faiseurs et de financiers.

On aura bien des choses à leur dire, à ceux qui nous prennent pour des sauvages en tutelle, en réserve. Ils ont bien des vérités à entendre, à avaler, à digérer, à s'incorporer, en vue d'une meilleure santé de leur esprit et de notre pays.

Les catholiques des États-Unis, qui ne forment qu'un sixième de la population alors que nous sommes ici près du tiers, nous donnent de précieux exemples. Ils se font un devoir d'action catholique de ce qui sera pour nous de l'action nationale. Grâce à la Société d'Information catholique (C.I.S.) de Narbeth (Pennsylvanie), qui fournit la matière, les résidents de 329 centres de 37 États sur 48 publient dans les quotidiens ou les hebdomadaires neutres, lus par 2,400,000 familles de toutes croyances ou incroyances, douze pouces carrés de renseignements qui ne coûtent rien, pas un sou, et qui valent des centaines de mille piastres, au tarif des annonces. Et les journaux eux-mêmes y trouvent leur affaire.

En Georgie, les 17,500 catholiques semés parmi 3,000,000 d'âmes, n'en menaient pas large en 1915.

En 1940, le délégué apostolique, Mgr Cicognani, était reçu dans la capitale avec les plus grands honneurs, avec parade en ville entre deux haies de protestants respectueux. Que s'était-il passé? Un comité de laïcs se mit à répondre à toutes les absurdités lancées contre l'Église. Un service de découpages entreprit de répondre courtoisement, intelligemment, brillamment, à toutes les attaques des journaux et des politiciens. Jamais d'amertume, ni de sarcasme; tout en vue de faire amis. Presque tous les journaux publiaient ces réponses bien tournées, qu'on adressait fidèlement même à ceux qui les jetaient au panier,—mais qui finirent par y jeter aussi les attaques. Le sentiment général évolua, et aujourd'hui un catholique y est considéré comme du monde.

Il faut donc au plus vite nous expliquer, nous faire comprendre, nous faire estimer, respecter, peut-être aimer. Ceux qui nous connaissent vont jusque-là. Rappelons les témoignages de Moore, Morley, Godfrey, Bovey, Kerr, Osborne, Falconer et autres. C'est absolument flatteur d'être apprécié d'esprits éminents. Ils ne sont pas assez: nous devons atteindre la moyenne, la masse, les masses. Comment y arriver?

D'abord, il faut un organisme central, officiel, disons un comité de publicité nationale, non politique, soutenu par la province-mère comme Éducation *extra muros*, ou comme Propagande de tourisme: cela vaudra mieux que les exhortations capitulaires ou les photos de bœufs attelés; un bureau formé de compatriotes bilingues, aux yeux grands ouverts, à l'épiderme assez chatouilleuse, avec une expérience des voyages, des hommes, de l'annonce, des journaux et des clubs.

Ce comité collectionnera les articles qui traitent de nous; il fournira les répliques au besoin; il prendra les devants et offrira de la copie alléchante sous diverses rubriques: histoire romancée, biographies, monographies avec clichés, en excellent anglais, par des spécialistes à rejoindre et à s'adjoindre. On traduirait et lancerait partout de belles éditions anglaises de nos livres les plus dignes, les plus représentatifs: livres d'histoire ou d'imagination, moins primitifs que *Maria Chapdelaine*, moins mesquins que *Trente arpents*. Jacques Ducharme a ébloui le public américain et décroché le prix du « meilleur livre du mois » avec *The DeLusson family*, qui montre à l'œuvre et à l'épreuve une famille d'émigrés franco-américains. Quel respect n'inspireraient pas des ouvrages sur La Vérendrye, Mgr Taché, Mgr Grandin, Pierre Boucher, Jean Talon, Montcalm, Lafontaine et Baldwin, et d'autres qui rattacheraient nos grands Canadiens aux grands Français venus de France...

Et le cinéma, cette propagande payée, très payante, qui devrait faire admirer partout la nais-

sance de notre race, en bloc ou par épisodes. Un patriote de Woonsocket réclame depuis vingt ans, pour dire à ses jeunes en quoi ils diffèrent des autres Américains, ces films autrement plus fascinants que la résignée Maria et ses bancs de neige! Ceux qui ont vu les pageants de 1934 aux Trois-Rivières, ceux qui y ont entendu des touristes murmurer dix fois dans leur dos: *Wonderful! Grand! Lovely! Great!* et toute la gamme, regrettent que ce déploiement n'ait duré que sept ou huit soirs; ils appellent de leurs vœux cent films d'Histoire du Canada, en gros et en détail, de Jacques Cartier aux colons de l'Alberta et aux expatriés de la Nouvelle-Angleterre, en passant par les missionnaires, Dollard, Talon, Frontenac, Marquette, les découvreurs, les défenseurs, le Dérangement et le retour des Acadiens, la noblesse de Québec sous Carleton, 1774 et Salaberry, et 1838 et LaFontaine, la Confédération, l'émigration aux États-Unis, l'effort tenace des colons aux Bois-Francs, et ce qu'il y a de montrable en notre allure actuelle. Ensuite, on égrènera cette vue d'ensemble en vues épisodiques, romancées tant qu'on voudra, sur Dollard, Madeleine de Verchères, Évangéline, les Coureurs de bois, moins les erreurs du Radisson actuel, et sans avoir trop l'air de mener une propagande.

On sait l'usage intense que font du cinéma les communistes, les nazistes et les fascistes. Alors? . . . Et ce serait automatiquement le bon cinéma bienfaisant, éducateur, constructeur d'hommes et d'amitiés. Nos jeunes sauront ce qu'ils sont, ce qu'ils devront faire; et les voisins nous salueront plus poliment, ou du moins toléreront plus patiemment qu'on parle français devant eux. Fini le refrain: *Speak a White man's language*,— ou la naïveté de la bonne vieille: *Bless me, Father, for I hate the French!*

Tout un service de conférenciers, de causeurs, de *lecturers* d'Angleterre injecte, en paix comme en guerre, la propagande impériale aux centres nerveux du Canada. Toronto, Winnipeg, etc. reçoivent toujours de ces porteurs de la bonne parole, envoyés on devine par qui. C'est très habile: Londres a quelque chose à nous dire, et il nous l'envoie dire. Pourquoi donc n'aurions-nous notre petit *Intelligence Service*, nous aussi, pour amadouer les esprits, pour dire ce que nous avons sur le cœur? MM. Bourassa, Vaillancourt, Montpetit, Taschereau, David, Godbout et le cardinal Villeneuve ont rendu service, chacun avec sa nuance, mais sans rien de systématique, de continu. Ce courant de bons ambassadeurs devrait s'établir régulièrement. Nous ne pouvons l'attendre que de nous-mêmes. Nous sommes inexcusables de ne l'avoir pas créé plus tôt, nous contentant de maudire le fanatisme en petits comités, sans essayer des explications qui chassent les malentendus.

Le fabuliste montre un cuisinier qui prend un cygne pour une oie et qui va l'égorger pour le mettre en potage, quand le noble oiseau fait entendre un ramage bien différent de celui de l'oie. Ce chant lui sauve la vie, et nous prêche la morale: « Ainsi dans les dangers . . . le doux parler ne nuit de rien ». Nous parlerons, nous écrirons, nous serons blancs, nous serons fiers, en adaptant à la fierté nationale ce qu'on a dit du moral des troupes: « Fier est celui qui croit son pays le meilleur du monde; sa province la meilleure du pays; sa région la meilleure de la province; sa paroisse la meilleure de la région, et soi-même le meilleur homme de la paroisse ».

Ce sera notre programme de défense et de conquête, d'après notre genre de lutte à nous. Attirer vaut mieux que repousser. Se faire beau et se montrer tel vaudront mieux que de se parer des plumes et des cris du paon.

ASSURANCE-MALADIE OBLIGATOIRE

Émile BOUVIER, S.J.

JUSQU'EN 1929, le sujet sortait à peine du cadre des discussions académiques. Au cours de la crise en 1933, le Gouvernement de Québec en confie l'étude à une commission d'Assurances sociales. L'Alberta en 1935 et la Colombie en 1936 se donnent chacune une loi d'assurance-maladie, sans toutefois y donner suite. A son tour, la Commission Sirois suggère une loi dont l'administration relèverait des provinces. Voici qu'en 1941 une phase nouvelle commence: des rumeurs annoncent une loi fédérale d'assurance-maladie. Aussitôt le *Dominion Council of Health* et le *Canadian Hospital Council* étudient sérieusement le projet. L'Association des Hôpitaux catholiques (conférence des Provinces maritimes)

répudie nettement l'étatisation de la médecine. De leur côté, les médecins ne s'entendent pas. Pour la majorité, l'assurance obligatoire est une utopie, à tout le moins un danger, parce qu'elle conduit à l'ingérence politique dans la profession médicale; quelques-uns préfèrent se rallier à l'assurance volontaire et une minorité convaincue déclare sans hésiter que bon gré mal gré on aboutira à une assurance-maladie obligatoire. Entre temps, à Ottawa s'élabore en silence un projet qui sera très probablement soumis à la Chambre lors de sa prochaine session.

Quelle attitude prendre? Opposition? Acceptation pure et simple? Compromis? Le problème est

complexe: il importe, avant de prendre une décision, d'en connaître les données. Ainsi la déficience des services médicaux est-elle si criante qu'on le dit? S'il faut une mesure d'ordre public, adopterons-nous une assurance libre ou une assurance obligatoire? Cette dernière est-elle susceptible de s'intégrer dans notre philosophie sociale? Et alors devrait-elle être loi provinciale, loi fédérale, ou loi à la fois fédérale et provinciale? Financièrement, le petit salarié et l'industrie marginale pourront-ils porter le poids d'une nouvelle taxe, si petite soit-elle? Autant de problèmes à résoudre. Pour le moment, voyons si le principe d'une assurance obligatoire est acceptable.

D'abord, un bref aperçu de la situation. D'après le rapport du Comité national d'Hygiène mentale de 1939, le Canada a perdu durant les quatre années qui ont suivi le recensement de 1931, 70,000 bébés de moins d'un an et 33,000 mères en couches: une hécatombe de 103,000 vies humaines. En somme, le Canada perd chaque jour 3 mamans, 24 bébés mort-nés ou ne vivant que 24 heures, 42 enfants de moins de 1 an et 54 de moins de 5 ans. Le taux de la mortalité infantile dans divers pays nous éclairera. (La natalité élevée dans le Québec qui explique en partie le taux effarant de sa mortalité juvénile doit nous engager à améliorer les soins donnés à l'enfant.)

Pays	Année	Taux par 1,000 naissances vivantes
Nouvelle-Zélande	1937	31
Australie	1937	38
États-Unis	1937	51
Angleterre	1937	58
Allemagne	1937	64
France	1937	65
Canada:	1938	63
Ontario	1938	49
Québec:	1938	83
Montréal	1937	87
Québec	1937	142

[*Annuaire du Canada*, 1940, p. 137]

Autre exemple significatif: les causes de mortalité pour 20,324 décès de personnes de 15 à 64 ans au Canada (1936), se répartissent ainsi:

Typhoïde	114	Appendicite	513
Syphilis	189	Hernie, intestins	223
Ataxie	18	Suicides	570
Paralysie	111	Cœur	3,450
Tuberculose	2,532	Artério-sclérose	538
Diabète	222	Hémorragie	258
Anémie	167	Néphrite	804

Or, la médecine préventive éliminerait beaucoup de ces cas. Ainsi la tuberculose, la syphilis, les maladies de cœur découvertes et traitées à temps gardent peu d'emprise sur un malade. Bien des suicides résultent d'un surmenage, d'un déséquilibre mental que les soins d'un psychiatre peuvent corriger. En 1936, sur un total de 107,050 décédés, 10,505 n'avaient pas reçu de soins médicaux. Ajoutons à ce bilan de mortalité les journées de travail perdues pour cause de maladie. En 1931, elles représentaient une somme de \$40,000,000.

A quoi attribuer cette insuffisance de secours médicaux? Aux médecins, aux hôpitaux ou à la modicité du revenu familial?

D'après la même étude du Comité national d'Hygiène mentale, nous avons un médecin pour 1,034 personnes et un dentiste pour 2,566, tandis qu'aux États-Unis d'après une enquête, on estime qu'il faudrait un médecin par 700 personnes et un dentiste pour 1,000. A ce compte, il manquerait au Canada 4,769 médecins et 6,323 dentistes. Le Québec compte 1,200 localités privées des services du médecin, à qui il faut substituer des gardes-malades. Quant aux hôpitaux, on en compte 864 pour accommoder 85,801 malades. Il manque actuellement 3,500 lits pour les tuberculeux et 8,650 pour le traitement des maladies mentales. Par-dessus tout entre en cause le revenu insuffisant du petit salarié, qui plus que d'autres a besoin de soins médicaux, mais ne peut se les procurer.

Chez une famille composée du père, de la mère et de deux enfants, un revenu annuel de \$950 pourrait à peine suffire au logement, à la nourriture, au vêtement et au chauffage. Qu'une maladie survienne et le budget est incapable d'y faire face.

Or, en 1931, sur un total de 1,137,924 familles de salariés (soit 4,560,773 individus), 536,667 (soit 2,098,840 individus) avaient un revenu annuel de moins de \$950. Donc près de 45% de ces familles ne pouvaient pas se procurer de secours médicaux. En 1936, on calcule qu'environ 2,737,663 personnes appartiennent à des familles recevant moins de \$950 de revenu, soit environ 25% de la population canadienne. Ces données ne semblent pas exagérées, quand aux États-Unis le tiers de la population (soit 40,000,000) appartiennent à des familles dont le revenu est de \$800 et moins.

Le médecin ne saurait assumer seul la charge des clients pauvres. Il doit gagner sa vie et, pour cette raison, il se croira facilement autorisé à soigner d'abord le malade payant. D'autre part, le client pauvre n'appelle le médecin qu'à la dernière minute, trop tard souvent. Situation lamentable qui appelle des solutions.

La plus opportune et la plus efficace, a-t-on dit, est l'assurance-maladie obligatoire. Elle est la mise en commun des risques d'une collectivité par la substitution d'une responsabilité collective à la responsabilité individuelle de chaque membre. Le patron, le travailleur — et dans certains cas l'État — contribuent à un fonds commun qui défraie les services médicaux donnés à l'assuré malade et rémunère le médecin.

La suggestion de l'assurance-maladie obligatoire provoque chez la plupart des médecins une réaction de désapprobation catégorique. A leurs yeux elle serait une espèce d'étatisation de la médecine, c'est-à-dire un contrôle direct de l'État sur l'exercice de la

profession médicale, sur les relations entre clients et médecins, sur la détermination des frais médicaux, etc., etc. Or l'examen des lois des vingt-six pays déjà dotés de cette législation révèle des traits rassurants: a) elle s'applique exclusivement aux pauvres et aux petits salariés; b) elle relève d'un fonds de contributions et non d'impôts; c) elle respecte le choix du médecin par l'assuré et l'indépendance du médecin dans l'exercice de sa profession.

A la lumière de ces expériences, ne saurait-on pas concevoir pour le Canada une loi d'assurance-maladie capable de remédier à la pénurie des services médicaux et d'assurer à la fois la liberté de la profession médicale?

Les points essentiels qu'il faut à tout prix sauvegarder sont les suivants: liberté du choix du médecin par l'assuré — liberté du médecin d'accepter le patient — liberté du médecin dans la conduite du traitement — sauvegarde du secret professionnel et de la communication personnelle — liberté du médecin de faire partie du service de l'assurance — liberté du choix de l'hôpital — liberté dans la régie interne des hôpitaux — autonomie du Collège des Médecins dans la fixation des tarifs, l'organisation de la profession et la recherche scientifique.

Une loi qui respecterait les clauses énumérées ne saurait être taxée de mesure étatisante.

A titre d'exemple, considérons la législation anglaise de 1911 qui protège aujourd'hui plus de 18,360,200 assurés, soit 40% de la population totale et 80% de la population ouvrière. D'après elle, le médecin est libre de s'inscrire au service des assurés; de son côté, le patient choisit le médecin à son gré. Celui-ci est rémunéré par la Commission d'Assurance et d'après le mode de paiement per capita. En 1931, 15,670 médecins (40%) ont accepté de soigner les assurés. En 1935, on en comptait 16,430 avec une moyenne de plus de 950 assurés par médecin. Des médecins compétents et salariés surveillent l'application de la loi dans chaque région. Sans doute, la loi n'est pas parfaite. Mais le public anglais l'apprécie et ne songe pas à revenir à une assurance uniquement volontaire. Le revirement, à ce sujet, de la *British Medical Association* est éloquent. Au début, accueil plutôt froid, indifférence. A l'enquête de la Commission Royale de 1928, l'Association donna son approbation définitive et exprima même le vœu que la législation s'étendît aux personnes à la charge des assurés.

La loi française de 1930 respecte aussi le choix du médecin par l'assuré. Pour l'émission d'un certificat d'invalidité, elle n'oblige pas le médecin à révéler son diagnostic. Afin de prévenir l'abus des appels non motivés, le malade doit payer une partie des frais conjointement avec la caisse. La loi allemande au contraire n'impose au patient que les frais de la première visite.

En Allemagne, où la loi date de 1886, l'Association des Médecins la regarda d'abord d'un mauvais œil, mais finit par s'y rallier. Elle corrigea la loi, dégagea les médecins de l'ingérence politique et non professionnelle; elle releva le barème des tarifs et fixa le mode de rémunération. Cette législation retient aujourd'hui les services de 38,000 des 47,000 médecins du pays.

Voilà des faits qui ne peuvent être ignorés au moment où une législation de cette nature est à l'étude chez nous. Le docteur Grégoire écrivait dans le *Canadian Doctor* de mai 1940: « L'assurance obligatoire est la seule chance pour Québec d'éviter la médecine d'État. Environ 80% de la population ne peut s'offrir les soins d'hôpital et autant que je sache cet état de choses est général au Canada. » Notre Commission des Assurances sociales de 1933 s'est montrée sympathique au projet, tout en conseillant de procéder par étapes, par l'entremise d'une assurance libre subsidiée. Mais l'avenir ne réserve pas à l'assurance volontaire des développements bien prometteurs si on en juge par le faible pourcentage des assurés en période de salaires élevés:

États	Année	% de la population
Australie	1923	9%
Belgique	1925	14.3%
Canada	1925	1%
Danemark	1925	57.4%
Espagne	1925	1.8%
Finlande	1924	2%
France	1923	6.6%
Grande-Bretagne	1924	13.5%
Italie	1924	2%
Nouvelle-Zélande	1924	6.7%
Afrique-Sud	1924	3%

[B.I.T., 1927, *Assurance-maladie libre*, p. xxii.]

Il semble donc que, par la force même des circonstances, l'on s'achemine vers un régime d'assurance-maladie obligatoire.

Quelle que soit sa forme, cette législation, pour être acceptable, devra respecter les points déjà signalés comme essentiels. Ils regardent en particulier la protection de la profession contre les ingérences de l'extérieur, politiques ou autres, et assurent, sous la surveillance d'un Collège des Médecins conscient de ses responsabilités, la libre pratique de la médecine, condition essentielle du rendement professionnel et du progrès scientifique.

Cette législation devra garantir les particularismes ethniques, religieux et géographiques au moyen d'une administration provinciale. Enfin elle devra laisser à la classe moyenne le choix d'une assurance volontaire sous forme de mutuelle, de coopérative médicale ou de société d'hospitalisation.

Avec ces garanties, une loi d'assurance-maladie obligatoire destinée à la classe peu fortunée de notre population, du point de vue théorie sociale, semblerait saine. Elle marquerait même à notre avis un progrès dans notre législation.

WESTMOUNT: LE SECRET D'UNE VICTOIRE

Ernest ROBITAILLE

NOUS applaudissons naguère à la décision du gouvernement provincial d'étatiser la Beauharnois, avec quelque inquiétude peut-être sur les résultats définitifs. L'adversaire est de telle envergure; il a pour lui l'argent, la presse, des victoires répétées. Les victoires du peuple seront-elles jamais plus qu'un rêve, une espérance?

Elles le seront si nous le voulons, car le trust, il faut le redire, a déjà été vaincu; chez nous, à nos portes, par un adversaire minuscule. Westmount, dont la clientèle ne formait que 1½% de celle de la Montreal Light, Heat and Power Company, s'est si bien déprise de ses griffes qu'elle lui a infligé défaite sur défaite jusqu'à la capitulation complète. L'histoire peut nous instruire.

C'était en 1901. Comme ceux de Montréal, les citoyens de Westmount achetaient l'électricité à une compagnie privée. Les quatre compagnies de la région, pour leur plus grand bien, sans doute, et le nôtre . . ., se fusionnèrent en l'unique M. L. H. & P. Cons. Leur capitalisation globale de 8 millions ressortit de la manœuvre, sans nouvelle mise de fonds, juste doublée: 16 millions. Westmount en sut quelque chose, les taux montèrent. Cette hausse de la note lui déplut. Elle résolut de la réduire par une mesure éprouvée: la concurrence. La solution surgit comme un à-côté en cherchant à résoudre le problème des déchets.

Soucieuse d'hygiène et d'embellissement, Westmount ne voulait point chez elle de dépotoir: elle brûlait ses déchets. La trouvaille fut d'utiliser la chaleur produite par cette combustion dans une usine thermique, au service de la municipalité. C'allait être aux mains du conseil de ville l'instrument de victoires répétées sur le trust.

L'entreprise (incinérateur et génératrice) devait coûter \$450,000; par contre, si 1000 citoyens devenaient clients de leur centrale, le taux du k.w.h. tomberait de 12¼ à 10 sous; le contrat pour éclairage des rues serait bientôt renouvelable; d'où, d'intéressantes perspectives. Sur ces données, la population vota d'emblée (2 contre 1) l'entreprise. C'était en 1904.

Deux ans plus tard, vinrent les premiers résultats. Ils dépassaient les prévisions. La réduction promise fut accordée (10 sous au lieu de 12¼), l'éclairage des rues, assuré par la centrale, marqua une économie d'environ 20 dollars l'an, par lampe, malgré des améliorations de tout genre.

Et ce fut le début d'une longue suite de victoires sur le trust qui dut consentir à sa clientèle de Westmount, de 1906 à 1933, 14 réductions de taux,

abaissant jusqu'à 2½ sous le k.w.h. Et il n'y eut pas à en profiter que les citoyens de Westmount. Montréal même s'en trouva l'inconsciente bénéficiaire.

La M. L. H. & P. Cons., en effet, voulut d'abord disputer à la centrale municipale son ancienne clientèle, ainsi que ses clients de Montréal passés à Westmount. L'usine municipale réduisant sans cesse ses prix, elle dut suivre, de gré ou de force, au risque de tout perdre. Sacrifice plus cuisant: elle dut accorder ces réductions— avec retard naturellement— à sa clientèle de Montréal. Car telle institution, comme la maison-mère des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, installée à la frontière des deux cités, payait à deux taux différents la même fourniture d'électricité: à 2 sous en la section du territoire westmountais et à 3½ cents en celle de Montréal. L'anomalie était criante: il fallut uniformiser et céder.

Ce jeu sans gloire lassa bientôt la puissante compagnie. Westmount surtout, depuis 1910 ou 1911, achetait chez elle le surplus d'électricité que ne pouvait produire son usine, et lui imposait quand même des réductions détestables: l'ingrate méritait correction. Elle vint sous la forme classique de l'étranglement imposé à l'heure propice. On joua d'abord de la séduction (1927) puis de la menace (1930).

1927: tout client de l'usine municipale passant à la M. L. H. & P. Cons. pourrait acheter à \$50 l'unité, 3 actions de ladite compagnie qui se vendaient, en bourse, chacune, \$80: c'était, à chaque déserteur de l'usine municipale, un cadeau de \$90. Dix pour cent seulement mordirent à l'appât.

1930: après le sourire les menaces: Westmount ayant demandé renouvellement de son contrat, la M. L. H. & P. Cons. refusa et offrit d'acheter à bon prix l'usine municipale. Westmount, pensait-elle, était à sa merci, incapable de satisfaire les demandes ni d'acheter ailleurs et ne pouvait non plus compter sur le concours de la Commission des Services publics, entièrement dévouée aux intérêts du monopole. Lachine, Verdun et d'autres, prises ainsi à la gorge, avaient cédé. Westmount résista, décida d'agrandir son usine et de s'affranchir complètement.

Elle commanda les générateurs, mit en train les travaux. C'en fut assez; la M. L. H. & P. Cons. assaie capitula. Le 8 août 1933, elle offrait de vendre à la ville de Westmount son propre réseau local et de lui abandonner sa clientèle qui comptait environ 30% de la population. Elle en avait sans

doute assez de cette guerre de prix toujours perdue, qui lui imposait, par des comparaisons gênantes, des réductions même en faveur de sa clientèle de Montréal. La ténacité intelligente d'une minuscule cité avait eu raison du géant invincible.

En plus d'avoir conquis 14 réductions de taux — ce qui justifiait bien l'entreprise —, Westmount possédait au 31 décembre 1932, en son usine et incinérateur, un actif de \$1,782,128, grevé sans doute de \$425,000 d'obligations, souscrites lors du lancement de l'affaire, mais allégé par un fonds d'amortissement porté déjà à \$264,950. La dette nette sur cette valeur de près de 2 millions n'était, en fait, que de \$232,996. L'entreprise de libération, amorcée en 1904, avait tenu largement ses promesses. C'était une réplique, plus modeste, de l'expérience ontarienne et la confirmation du principe que l'électricité à bon marché ne sera jamais un don spontané des compagnies privées, mais la conquête de la municipalisation sagement conduite.

Montréal, cependant, en ce domaine, croupissait dans la routine et l'incurie. Ses administrateurs n'eurent jamais l'idée d'établir, eux aussi, au lieu des dépotoirs immondes, des incinérateurs doublés d'usines thermiques qui eussent fourni, à bon marché, l'éclairage des rues. Ils préférèrent nous lier à d'onéreux contrats dont nous portons encore le poids.

En 1906, paraissant s'éveiller, ils avaient porté à sir Wilfrid Laurier leurs doléances. Sir Wilfrid fit à Montréal une offre princière: l'exploitation des ressources hydro-électriques du canal de Beauharnois moyennant des charges légères. C'était la délivrance, la prospérité. Pour une chinoiserie de légalité, ils refusèrent. « Montréal obtiendrait-elle de la

législature provinciale le droit de produire l'électricité et d'en faire commerce chez elle? » Westmount n'avait point eu cette peur, avait municipalisé, usait de son droit et se libérait.

Tant d'incurie fit dire au sénateur Dandurand: « Si la situation de Montréal est si déplorable vis-à-vis des trusts, c'est que la ville le veut bien, par son propre conseil de ville. »

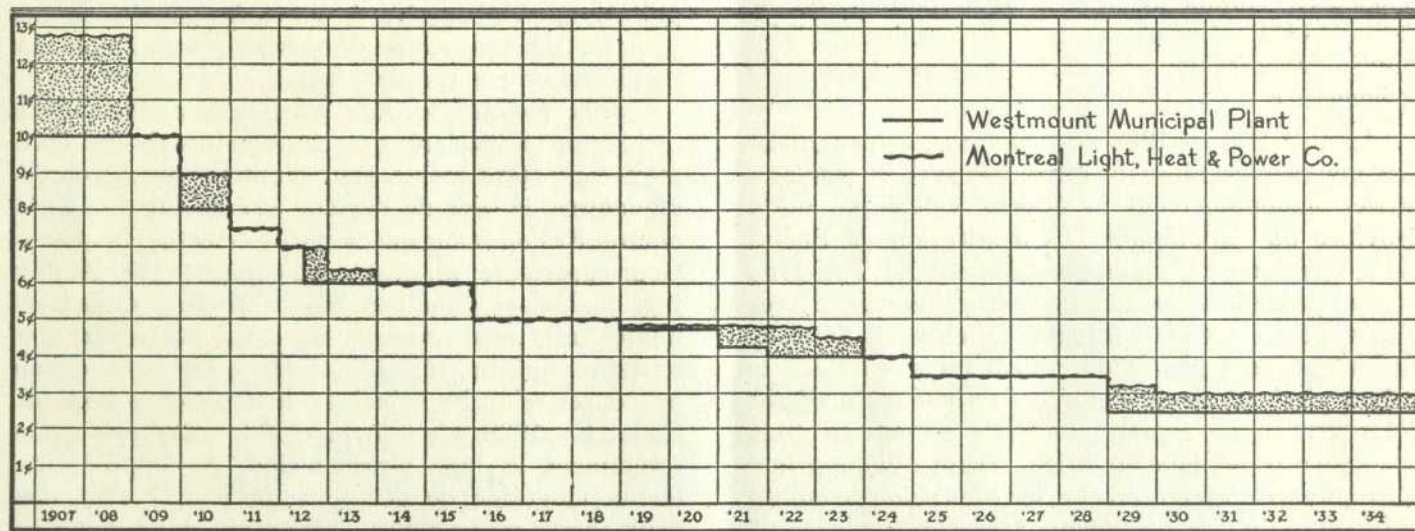
Les années n'ont rien changé, l'incurie est aussi épaisse, l'inaction aussi complète. Depuis plus de 10 ans, le contrat très onéreux de la ville avec la compagnie, pour l'éclairage de ses rues, est expiré; on le prolonge sans rien trouver d'autre, sans même défendre ou réclamer le droit de municipaliser l'électricité.

En 1934, l'opinion alertée avait obtenu l'enquête Lapointe pour entendre, par toute la province, les doléances à propos de l'électricité. Montréal, la plus tonduée par le trust, ne présenta à l'enquête nulle doléance, ne fit soumettre aucun rapport, ne parut même point devant les enquêteurs. Tant de silence laisse songeur.

L'étatisation de la Beauharnois va remettre à l'épreuve les administrateurs de nos municipalités; saisiront-ils enfin le parti que leur offre cette centrale aux mains de la Province? Ils peuvent, s'ils le veulent, en favorisant la municipalisation, assurer aux citoyens l'électricité à bas prix. Ils ne sont plus à la merci d'un monopole tout puissant qui dicte, à son heure, la vente forcée ou la faillite.

Westmount a su vaincre en des conditions autrement difficiles. Il lui a suffi d'avoir des hommes qui ont voulu, d'une façon intelligente et jusqu'au bout, le bien commun. Il nous suffira aussi de vouloir.

Taux d'électricité à Westmount et à Montréal



Ce graphique — comme d'ailleurs les principaux détails de l'article — est emprunté au deuxième bulletin de recherches publié par *The Power Authority of the State of New York* sous le titre: "The Effects of Public Competition on the Rates charged by the Montreal Light, Heat & Power Company". Le tableau démontre que les réductions de taux faites d'abord par Westmount ont forcé la compagnie montréalaise à consentir des réductions correspondantes. Il s'agit des taux maximums par k.w.h. pour service domiciliaire.

LE « MARIAGE MIXTE » EN COUR D'APPEL

Léon BOUVIER, S.J.

LA COUR D'APPEL vient de décider à l'unanimité des juges que le *mariage mixte*, au sens légal du mot, c'est-à-dire *l'union d'une partie catholique et d'une partie protestante baptisée devant un ministre protestant*, est valide d'après la loi civile du Québec. Ce tout récent jugement ramène à l'attention du public toute la question des *mariages mixtes* en cette province et tout ce qu'elle comporte de problèmes doctrinaux sur les relations de l'Église et de l'État en matière matrimoniale; elle remet en lumière, une fois de plus, le désaccord de notre législation et de la discipline catholique.

Notre intention n'est pas de reprendre ici tout l'ensemble de cette question fort complexe. Nous avons eu l'occasion déjà au cours des dernières années d'en rappeler les données essentielles; il n'y aurait, du reste, qu'à relire le magistral mandement de Mgr Bruchési (10 janvier 1901). Nous voulons simplement situer l'importante décision de la Cour d'appel et en dégager la véritable signification.

Il serait fort intéressant de suivre en historien toute l'évolution de la jurisprudence québécoise sur les articles du Code civil qui traitent des empêchements de mariage et des formalités de sa célébration: on verrait mieux le chemin parcouru jusqu'à la déclaration récente. Mais celle-ci par le cas jugé et le considérant juridique de base nous invite à restreindre notre horizon. La chose jugée, c'est le *mariage mixte* tel que nous l'avons défini plus haut; l'argument principal est l'article 127: « Les autres empêchements, admis d'après les différentes croyances religieuses, comme résultant de la parenté ou de l'affinité et d'autres causes, restent soumis aux règles suivies *jusqu'ici* dans les diverses églises et sociétés religieuses ».

Jusqu'à Pâques 1908 nos tribunaux ne connurent pas, que nous sachions, de difficultés avec les *mariages mixtes*: canoniquement ils étaient valides en notre province où s'appliquait la Constitution de Benoît XIV, étendue au Canada par Clément XIII en 1764 et qui constitue une loi d'exception au décret *Tametsi* du Concile de Trente; au civil, ils l'étaient également, pour peu qu'on donnât un sens à l'article 127. Mais à partir de l'entrée en vigueur du décret *Ne temere*, (que reprend le Code actuel de droit canonique promulgué en 1918), décret qui supprime cette mesure d'exception et exige sous peine de nullité la présence du prêtre compétent, les choses n'allèrent plus si bien. En 1912, le juge Charbonneau, dans une cause voisine de celles qui nous intéressent (mariage de deux catholiques devant un ministre protestant) déclare que dans l'article 127 les mots « et autres

causes » ne s'entendent que des empêchements proprement dits, ceux qui affectent la capacité de la personne, et non des vices de célébration. La même année, la Cour suprême est appelée à se prononcer sur cette question que lui soumet le Parlement fédéral: la loi du Québec annule-t-elle le mariage d'un catholique et d'une protestante célébré devant tout autre qu'un prêtre catholique? La réponse des juristes, dont Me P.-B. Mignault, fut unanime: un tel mariage est valide, inattaquable. On apporte l'argument que vient de reprendre la Cour d'appel: l'article 127 n'a adopté et confirmé que les empêchements religieux admis dans les diverses églises lors de la promulgation du Code civil, le 1er août 1866; et donc les empêchements canoniques qui étaient alors existants en la province. Or ces mariages étaient valides, quoique gravement illicites. Comme le droit civil n'a point varié depuis lors, il n'est point censé accepter un empêchement de droit ecclésiastique qu'il ignorait. Ce n'était pas là, cependant, chose jugée, puisqu'il n'y avait pas de cause, mais simple consultation doctrinale, appelée couramment « Référence Lancaster ».

En 1921, le Conseil privé, en l'affaire Despâtie-Tremblay, reconnut comme valide le mariage de deux catholiques devant un prêtre catholique, mais avec empêchement dirimant canonique de consanguinité, décidant ainsi que l'article 127 n'entraînait pas nullité civile, parce que les empêchements religieux dont il parle ne regardent que la conscience des intéressés; en somme des empêchements qui n'empêchent rien! On trouva bizarre cette interprétation, si étrangère à toute la pensée de nos juristes, de nos cours de justice et à l'intention manifeste de nos codificateurs.

Mais comme le haut tribunal anglais avait incidemment déclaré que tout ministre du culte était compétent même pour d'autres que ses coréligionnaires, le sens de l'article 127 ne fut plus aussi assuré. Et l'on remarque, à partir de cette époque, en Cour supérieure, un désaccord complet. Dès 1925, le juge Belleau reconnaît la validité civile des mariages mixtes, non sans protester avec vigueur contre une sentence qui lui répugne, mais qu'il croit devoir prononcer selon les principes du droit et le texte du Code. En 1929, c'est le juge Fabre-Surveyer; plus récemment le juge Greenshields. A l'opposé, une bonne vingtaine de décisions du juge Forest. Les deux thèses en présence s'affrontent dans une série imposante d'arguments; la divergence est à tel point aiguë que, pour en finir avec ces conflits d'opinions et de verdicts, on a même proposé d'introduire le mariage civil en notre province.

La Cour d'appel vient de parler: les mariages mixtes sont valides d'après la loi du Québec.

Les juristes diront la portée légale de cet arrêt, qui au moins garde sens et effet à l'article 127, en conformité avec la jurisprudence constante de tous les tribunaux canadiens. C'est un acquis incontestable: les empêchements canoniques qui étaient en vigueur lors de la promulgation du Code sont acceptés et confirmés par notre législation. Faut-il y voir autre chose? Bien que profane en la matière, nous croyons qu'il n'y a que l'essentiel de décidé en cette cause comme l'insinuent prudemment les notes du juge président. N'y aurait-il pas à dégager encore tout un cortège de corrélations juridiques importantes entre l'article 127, utilisé uniquement par la Cour d'appel, et l'article 129: « Sont compétents à célébrer les mariages, tous prêtres, curés, ministres et autres fonctionnaires autorisés par la loi à tenir et garder les registres de l'État civil »? Déjà lors de la Référence Lancaster, on ne s'accordait point sur l'interprétation des mots « et autres causes » (art. 127), englobant ou excluant la compétence du célébrant. Après tout, n'est-il pas exact que l'empêchement canonique de « religion mixte » n'est que prohibant, que donc la nullité du mariage entre catholique et protestant ne vient pas de la capacité des personnes, mais d'un vice de forme ou solennité?

Ce que nous voulons relever, pour notre part, c'est qu'il importe de ne pas donner à cette sentence une signification qu'elle n'a pas et ne peut avoir.

D'abord, rien n'est changé en la seule et véritable valeur du mariage devant la conscience et devant Dieu. L'Église a une primauté incontestable de juridiction sur le contrat-sacrement qui lie un chrétien, dès qu'il contracte sérieusement une union conjugale. Incorporé par son baptême à cette société visible, il est soumis d'abord et avant tout à ses lois; s'il transgresse les ordonnances qu'elle a édictées sous peine de nullité en matière matrimoniale, il ne peut s'aveugler au point de se croire marié, en possession des droits et devoirs de cet état de vie. Il faut qu'il ait la droiture de conscience suffisante pour s'avouer carrément qu'il vit en concubinage. Et ceci malgré tout arrêt des cours civiles, malgré toute la science et la probité des juges.

La loi civile, en effet, n'a d'autre compétence sur le mariage des baptisés que pour les effets civils, c'est-à-dire les relations juridiques des époux d'après leurs conventions matrimoniales (ce qu'on appelle couramment le contrat de mariage), les relations juridiques des parents et des enfants légitimes pour la succession aux biens, etc. Dans un pays catholique, elle devrait se faire l'auxiliaire diligente de l'Église et n'accorder ces effets qu'aux seuls mariages valides canoniquement. Hélas! chez nous il n'en est pas ainsi; et le récent jugement le démontre à nouveau pour qui l'ignore encore. La source du désaccord est

dans le Code lui-même, qui a légiféré sur le mariage d'une manière regrettable et contraire au droit public de l'Église, et du seul point de vue juridique d'une façon passablement confuse: nos juristes le savent mieux que nous, qui peinent depuis longtemps à dégager le véritable sens des articles 127 et 129.

L'arrêt de la Cour d'appel veut jeter lumière sur la valeur juridique des mariages mixtes, d'après les données de cette législation matrimoniale difficile, dont elle explique le sens en un cas-espèce. C'est tout. Les honorables juges n'ont point eu l'intention d'en dire davantage et de vouloir donner existence en conscience à une union conjugale. Ils sont demeurés dans leur domaine propre, celui des rapports juridiques entre citoyens de cette province. C'est là l'attitude coutumière des hommes de loi. S'ils prononcent un jugement qui de fait est contraire aux lois de l'Église, ce n'est pas leur faute. De par leur office ils doivent juger, et selon la loi, même si elle est obscure ou insuffisante (C. C. art. 11), selon les arguments de droit qui leur paraissent les plus solides et les plus en accord avec les textes du Code. On sait que nos juges québécois avaient l'habitude de dégager nettement le sens de leur verdict, en déclarant de façon explicite tel mariage valide ou invalide « pour effets civils ». Si la formule s'est atténuée ou n'apparaît plus, nous aurions mauvaise grâce à croire absente l'intention droite et disparue cette protestation intime de la conscience contre une sentence qu'on voudrait taire, mais qu'on rend malgré tout. La faute doit en être rejetée sur une législation estimée mauvaise dans le cas-espèce jugé, mais à laquelle on prête forcément une coopération matérielle qui, à cause des circonstances de temps et de personnes en cette province, peut être excusée ou à tout le moins tolérée.

De toute façon, l'arrêt de la Cour d'appel est un sérieux avertissement aux catholiques de cette province. Si, en violation des lois de leur Église, ils ont la témérité ou la mauvaise foi d'attenter un mariage mixte, ils ne pourront plus compter sur la législation du Québec pour réparer leur erreur et leur faute, car ils seront liés par toutes les conséquences légales du fait public qu'ils ont posé.

Il fait bon de souligner, en terminant, que le haut tribunal québécois fait siennes entièrement et confirme avec vigueur les remarques du juge de première instance sur la nature du mariage. C'est un acte essentiellement religieux; « depuis surtout que le Christ l'a élevé à la dignité de sacrement, il a toujours été pour les nations et en particulier pour celles qui ont donné lieu à la civilisation chrétienne plus qu'un simple contrat ». Et de l'aveu même du demandeur, le chanoine Howard de l'Église anglicane, c'est un "sacred contract", différent de tout autre "like selling a house". Que les partisans du mariage civil en prenne bonne note!

UN HOMME — UNE CITÉ-JARDIN

Joseph LEDIT, S.J.

IL SE MARIA JEUNE. Au bout d'un temps, les médecins l'avertirent que sa femme ne pouvait avoir d'enfants qu'au péril de sa vie. Il discuta la chose avec elle; on consulta le prêtre — un religieux d'une foi à transporter les montagnes. Tous conclurent qu'il valait mieux obéir à Dieu et ne pas commettre de lâcheté. Huit enfants naquirent; deux moururent en bas âge, le dernier coûta la vie à sa maman. Au lieu de regimber contre la Providence, le mari se dévoua pour les six enfants qui restaient, regarda sa femme comme une martyre du devoir familial, décida, pour lui faire plaisir au paradis, de venir en aide aux familles assez braves pour accepter tous les enfants que le bon Dieu leur enverrait. Il n'aime pas qu'on parle de lui; les compliments l'agacent. Respectons cette réserve chrétienne et arrêtons-nous de préférence à son œuvre.

Il a fait sa carrière dans la construction. Depuis quinze ans, il a bâti environ 2,000 maisons dans la ville et le comté de Saint-Louis, Missouri. Un jour, un concurrent lui demanda le secret de son succès. La réponse fut immédiate: « J'ai étudié les méthodes techniques de Ford *from A to Z*; j'ai étudié les encycliques pontificales *from A to Z*; tous les ans, je fais une retraite fermée. »

Son projet fut de bâtir une cité-jardin de 100 maisons (une *subdivision*, comme on dit aux États-Unis) pour familles nombreuses. Il finit par trouver le terrain dont il avait besoin: une colline au nord-ouest de Saint-Louis, qu'il devait plus tard, sur le conseil d'une jeune catholique noire, baptiser du nom gracieux de *Mary Ridge*. Le terrain était très vaste, car il voulait donner à chaque maison beaucoup d'espace: trois *city lots* au lieu d'un seul. Pourquoi cette libéralité?

« Quand j'étais enfant, me dit-il, nous avions besoin de beaucoup de place pour jouer car nous étions (si j'ai bien retenu cette précision) onze enfants. Plus tard, pour nous envoyer au collège, nos parents purent vendre de temps à autre un bout de terrain. Il en sera de même pour ceux qui achèteront mes propriétés. Plus tard, ils pourront vendre deux lots où l'on bâtira de nouvelles maisons. Pour ces dernières, j'ai déjà installé les conduites d'égoût. Quand on les construira, les nouveaux propriétaires n'auront qu'à payer une somme minime au *Disposal Plant* pour le privilège d'y rattacher leurs maisons. Dans une dizaine d'années, les deux lots supplémentaires auront une valeur d'au moins \$500 chacun. »

L'idée était donc de donner à chaque famille une maison et trois lots (environ $\frac{1}{2}$ acre). Quand il alla aux bureaux du gouvernement pour négocier un

emprunt, on s'empressa de le prendre pour un fou: « Trois lots par maison! Combien vendrez-vous une maison de ce genre? — Environ trois mille dollars? — C'est impossible. » On lui ferma la porte.

« Je n'ajoutai pas que je n'allais toucher aucun profit personnel car alors, sans aucun doute, on m'eût considéré comme un parfait idiot! »

Il en fut réduit à ses propres ressources. Il acheta quand même son terrain en versant immédiatement le 10% de sa valeur; il fait les versements suivants au fur et à mesure que se vendent les maisons. Quand un client conclut un contrat, il paie lui aussi un 10% immédiatement; son contrat est passé alors au *Building and Loan Association* qui touche les versements mensuels. Les fonds roulent automatiquement. L'affaire est parfaite.

On commença à bâtir en mai 1940: 50 maisons furent achevées avant la fin de l'automne et occupées immédiatement. Les 50 autres se terminent; tout sera fini et occupé en octobre 1941.

Allons faire un tour à *Mary Ridge*. A l'entrée de la cité-jardin, une grande affiche nous avertit formellement que la subdivision a été créée *for large families*. Il ne s'agit pas d'un de ces *projects* gouvernementaux qu'il faudrait presque appeler des "birth-control projects" tant ils prévoient peu la possibilité d'avoir de la famille. Nous nous arrêtons devant une maison-type: pour l'heure elle est occupée par le père de l'initiateur du projet, sa sœur mariée et le petit monde. Chaque maison a trois chambres à coucher (l'une pour les parents et les tout-petits; la seconde pour les garçons; la troisième pour les filles), salle à manger, cuisine, toilette et salle de bains, grande cave avec fournaise pour chauffage central, garage. Le constructeur fournit la fournaise, l'évier de la cuisine, le nécessaire de la salle de bains. Chaque chambre a un large cabinet pour serrer habits et provisions.

Quoique toutes différentes par quelque détail, ces maisons se réduisent à deux types fondamentaux: la maison en bardeaux d'amiante (asbestos shingle), la maison en brique. Les prix ont varié de \$2,750 à \$3,250 pour la première, de \$3,450 à \$3,850 pour la maison en brique.

L'écart de prix vient de ce que le coût de la construction a monté depuis un an, et que, depuis quelque temps, l'entreprise s'est transformée en atelier fermé.

Le projet tel que conçu comportait la construction de 100 maisons pour familles nombreuses (quatre enfants et plus). Dès que le premier lot fut mis en vente, l'imposante majorité de ceux qui se présentèrent n'avaient pas les quatre enfants prévus. Il y

eut une réelle difficulté à rencontrer, parmi les acquéreurs, des chefs de familles nombreuses. D'autre part, des frais imprévus surgirent: on acheta un autobus pour conduire, en trois voyages, les enfants à l'école; les terrains de jeux durent être équipés; on envisagea d'autres initiatives pour le bien commun. On dévia alors du projet original de la façon suivante: la moitié de la *subdivision* sera vendue au prix de revient aux cinquante familles de quatre enfants ou plus; l'autre moitié sera vendue au premier venant présentant les garanties suffisantes. Mais ceux-ci devront payer la même maison qu'elle soit en bardeaux d'amiante ou en brique, \$500 plus cher que les pères de familles nombreuses. Ainsi, la maison qu'un père de famille nombreuse achetait à \$3,000 était vendue au père de trois enfants pour la somme de \$3,500. A l'un et à l'autre, on expliquait très clairement qu'il n'y avait ni injustice ni favoritisme dans tout cela, mais qu'on voulait simplement aider le père de famille nombreuse en lui accordant un privilège qu'on refusait aux autres. Le prix de revient était de \$3,000; les \$500 supplémentaires n'étaient que le profit normal de l'entrepreneur. Celui-ci, dans le cas des familles nombreuses, renonçait purement et simplement à son profit; dans l'autre cas, il exigeait ses \$500 et les appliquait aussitôt en œuvres utiles aux familles nombreuses.

Il fallut du temps pour que ces idées pénétrassent dans l'esprit des clients et M. Ed. O'Neill, chargé des pourparlers, se trouva mêlé à des conversations éblouissantes. Pensez donc! Jusqu'ici, il suffisait de n'avoir pas d'enfants pour être traité comme un héros national par les propriétaires d'immeubles à vendre ou à louer. A *Mary Ridge*, on commence par dire au père de famille réduite qu'il devra payer \$500 plus que les autres. Il n'y comprend absolument rien. Alors, il faut expliquer: la *subdivision* de *Mary Ridge* est une bataille contre le *birth-control*. Les familles nombreuses y sont recherchées; les autres sont tolérées dans la proportion de 50% des maisons, si elles veulent bien payer \$500 chacune en plus. Ces \$500 aideront les familles nombreuses: il n'est pas humain de tout rejeter sur les parents de larges familles. Ainsi, ceux qui n'ont pas le courage d'avoir des enfants doivent, à *Mary Ridge*, payer pour leur infirmité ou leur lâcheté. M. O'Neil s'efforce d'habiller ces dures vérités dans un langage poli.

Voici, d'autre part, l'excellent père de famille qui, depuis longtemps, cherche à loger sa nichée! Presque partout, il n'arrivait même pas à parler au concierge: *No children, no dogs*, lisait-on à l'entrée de l'immeuble, à moins que ce fût *No children* tout court! J'eus la bonne fortune d'assister au dialogue entre M. O'Neil et un client, père de sept enfants: « Vous êtes exactement ce que nous cherchons! Pour cette raison, vous aurez la maison à prix de revient! Ici, loin de causer des ennuis aux familles nombreuses, on

recherche ces dernières. Vous verrez comme vous serez bien ici. » Etc., etc. Non! ce n'est pas là ce que les pères de familles nombreuses entendent d'ordinaire. L'excellent monsieur avait l'air complètement abasourdi. On lui demanda ensuite quelques renseignements pour servir de base à une enquête discrètement menée par une agence professionnelle: si le client est bon payeur, bon voisin, s'il s'enivre ou non, si sa présence dans la communauté n'entraînera pas d'inconvénients. Enfin, le contrat est signé en bonne et due forme. Mais l'acheteur s'engage par écrit au cas où il désire s'en aller avant les trois ans qui suivent l'achat, à offrir la maison à l'entrepreneur au même prix de revient auquel elle avait été cédée d'abord. Cela pour prévenir toute spéculation.

La mise en vente des cinquante premières maisons eut lieu au milieu de l'été de 1940. Les vingt-cinq maisons à prix élevé furent prises en un mois. Il fallut six mois pour que les vingt-cinq autres fussent occupées par des familles nombreuses. Les familles nombreuses deviennent-elles si rares aux États-Unis? En tout cas, cette année avant de mettre en vente les vingt-cinq maisons au prix élevé, on attendit que la moitié de celles qui étaient destinées aux familles nombreuses fussent occupées.

Et maintenant, *Mary Ridge* n'a plus qu'à se développer. Le généreux entrepreneur a surveillé l'équipement des terrains de jeux; il a acheté l'autobus pour le transport des enfants aux écoles catholique, luthérienne ou neutre. Les rues sont tracées définitivement, et les conduites d'eau, électricité, gaz et égouts suffiront aux maisons à bâtir sur les lots supplémentaires. Pour embellir la cité-jardin, on organisa cet été un grand concours de jardinage. Le premier prix de \$50 alla à celui qui avait à la fois la meilleure pelouse, le plus joli parterre, le potager le plus prospère: ce fut un brave homme qui n'avait jamais tenu une bêche de sa vie. \$250 furent ainsi distribués en prix. Ils furent prélevés sur le *General Improvement Fund*, constitué par les \$25,000 recueillis chez les pères de familles réduites.

L'auteur de ce remarquable projet rencontre d'ordinaire une seule difficulté: celle de convaincre les gens qu'il ne fait pas un sou de profit. Il a donné à la cause son temps, son travail, son habileté; cela valait \$50,000. Il a renoncé à cette somme en faveur des familles nombreuses. Si vous voulez l'agacer, insinuez que le gouvernement fédéral entre pour quelque chose dans *Mary Ridge*. Cela le met hors de lui, — *burns him up*. Jusqu'ici, on a souvent entendu parler de constructions fédérales pour familles réduites; quant aux familles nombreuses, elles n'ont pas l'air d'intéresser Washington. Mais l'initiative de *Mary Ridge* devrait être étudiée et imitée par les laïques catholiques en moyens qu'épouvantent les désordres accumulés par le *birth control*.

LES Semaines sociales, nées à Montréal, viennent d'accéder à leur majorité à Québec, comme il convenait; au témoignage de leur président, elles y ont atteint un sommet. Les auditoires furent remarquables, tant aux séances du soir où l'on vit parfois une dizaine d'évêques se presser autour de la pourpre cardinalice qu'aux séances de la journée qui accueillirent un monde infiniment varié d'âge, de costume et de milieu.

Il s'agissait d'un problème qui concerne indistinctement tous les chrétiens, l'Action catholique dans ses relations avec l'action sociale. Une question de frontières entre le spirituel et le temporel, d'incarnation de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui. « Les chrétiens d'Action catholique auront à être une sorte de ministre du Christ pour rechristianiser le monde. C'est à eux qu'il appartient de former les plans de la reconstruction des sociétés et de mettre cette reconstruction en œuvre » (cardinal Villeneuve, séance d'ouverture). Œuvre aux perspectives immenses. « Je me dis qu'après tout, l'Action catholique, mais c'est un redressement de quatre siècles qu'elle a mission d'accomplir! . . . Dans un siècle, lorsque les historiens et les sociologues verront l'ouvrage fait, ils diront: « Sous l'impulsion de Pie XI, dans le premier quart du siècle dernier, quelques catholiques saisirent la pensée de restauration sociale, puis celle-ci s'est généralisée et après un siècle de travail, nous récoltons le fruit de tant d'efforts faits par de vrais chrétiens isolés mais forts, alors que le monde lui-même était en train de crouler » (cardinal Villeneuve, séance de clôture).

Pour parler d'Action catholique, la Semaine sociale ne pouvait trouver de meilleure tribune que le rocher de Québec, « au centre de l'Église Mère des églises canadiennes, où les souvenirs d'une histoire glorieuse à tant de titres se confondent avec les réalités agissantes des mouvements catholiques de toute sorte » (Mgr Antonutti), où notamment l'Action catholique se développe avec un magnifique équilibre de nuance et de vigueur et où tout naturellement s'imposent la confiance et la collaboration des pouvoirs spirituel et temporel. Où mieux que dans la capitale, et là dans le vieux Séminaire si hospitalier, aurait-on pu s'assurer d'une part la présence de S. Em. le cardinal Villeneuve, de S. Exc. le Délégué apostolique et d'une quinzaine d'archevêques et d'évêques, d'autre part la présence du représentant officiel du premier ministre de la province, celle des maires des trois plus grandes villes: Montréal, Québec et Trois-Rivières, et des membres de la plus haute magistrature? Et ces co-présences n'étaient pas qu'un ornement ou une expression de sympathie, le programme de la Semaine en faisait un cadre naturel indispensable, mieux encore, un témoignage de convergence d'effort vers les tâches qui attendent la société de demain. Dans le tragique de l'heure, il n'y aurait rien de plus reconfortant que la permanence de cette union des esprits.

L'impression qui reste des conférences les plus éclatantes du Palais Montcalm, des cours les plus solides donnés dans la salle des Promotions de l'Université Laval et des contacts avec les auditeurs les plus divers, c'est le désir unanime d'une politique d'incarnation: que l'économique, le social et le politique tiennent compte du facteur spirituel et s'en inspirent, que la religion exerce son rayonnement moral jusque dans les problèmes d'ordre temporel. Quand ce désir deviendra réalité, le Canada français sera solidement intégré et sera une véritable communauté populaire.

VALEUR HUMAINE ET CHRÉTIENNE DE LA FAMILLE RURALE

DEVANT certains phénomènes alarmants comme les classes dans les écoles vides d'enfants, on commence, aux États-Unis, à redécouvrir la terre, grande méconnue de notre civilisation industrielle.

L'Église, qui n'a jamais perdu l'estime du sol, montre la voie. La dernière livraison d'*America* (4 octobre) commente avec élan le programme de la *National Catholic Rural Life Conference* qui depuis dix-huit ans déjà mène le bon combat pour le salut de la terre et des valeurs humaines qu'elle représente. Faisant allusion au fait que 80% de la population catholique des États-Unis est urbaine, S. Exc. Mgr O'Hara, évêque de Kansas City et fondateur de la *Conference*, écrit dans un article intitulé: "The Farmhouse Cradles the Vigorous Family" ces lignes suggestives:

« . . . Des livres ont été écrits décrivant les innombrables aspects du problème familial et montrant, chacun d'un point de vue différent, que la famille saine est la source du véritable progrès de la société. Or ces considé-

rations diverses se vérifient d'une façon éclatante de la famille rurale . . . Quoique l'on puisse dire à la louange de la famille urbaine, il faut reconnaître qu'elle s'épanouit dans un sol aride et un climat hostile, telle une plante exotique très vivace qui s'adapte à un milieu défavorable ou plus exactement adapte ce milieu même à ses besoins. Sur la ferme, au contraire, même quand celle-ci est écrasée économiquement et mal partagée au point de vue social et éducationnel, la famille y trouve toujours une terre amie, l'air qui stimule et la lumière tonifiante du soleil.

« Aussi, malgré l'inégalité si souvent discutée des revenus familiaux à la ville et à la campagne, les fermes des États-Unis sont-elles encore le berceau de familles nombreuses, vigoureuses, saines, unies, disciplinées, débordantes d'enfants, tandis que les villes avec tous leurs avantages ne donnent pas assez d'enfants pour remplir les places laissées vides par la mort. »

UN CONQUÉRANT

C'EST une leçon de force que nous voulons tirer, pour les jeunes, de la carrière étonnante de Sir Herbert Holt, que ses pairs exaltent comme *Bâtisseur de pays*, ou d'affaires ou, du moins, de fortune. Il fut plutôt un dompteur, un géant d'action, le conquérant nouveau.

Émigré d'Irlande à 19 ans, en 1875, — alors que nos jeunes filent aux États-Unis; — peu instruit, très pauvre, journalier d'abord à la construction d'un chemin de fer de chantier, il n'est pas serviteur longtemps. Il se montre apte à conduire des hommes; il économise, observe, étudie plaît aux patrons, et à 25 ans il est chargé de vastes contrats dans l'Ouest. Finies pour lui les rudes besognes d'employé à petit salaire, et de contremaître satisfait: il sera chef. Il entreprend à son compte.

Lesté d'un beau commencement de richesse, qui eût été une fin pour nos rentiers, le Bâtisseur de fortune jette son dévolu sur Montréal en 1901. Il a 45 ans; il est fort, il pèse les hommes et sur eux, il a l'autorité de son argent. Va-t-il se lancer dans la politique? Non, merci pour lui: la finance vaut mieux. Il ignore le français? n'importe, Québec est très bilingue.

Notre modeste compagnie de gaz va s'enfler, par une suite de combines et de mouillages légalisés, en une tentaculaire *Montreal L. H. & P. Consolidated*, qui nous dessert et nous enserre pendant que l'Ontario se donne sa merveilleuse Hydro-électrique.

Le coton ne pousse pas chez nous, mais la main d'œuvre est drue, pas fière, contente de peu: le Bâtisseur ne demande qu'à utiliser nos humbles, qui ne demandent qu'à être les employés de quelqu'un. Et l'on voit grimper les parts de la *Dominion Textile*, des *Montreal Cottons* et des filiales.

Sortons de la ville: c'est l'âge du papier, des mines, des concessions forestières, de la Bourse et des forces

hydrauliques. Nos banquiers de routine n'y semblent voir goutte; le président Holt de la Banque Royale obtient de Québec les biens nationaux, que Toronto ne lui eût peut-être pas livrés si gentiment: toutes les concessions, dans tous les sens du mot, qui aboutissent à la triomphante *Canada Power and Paper Corporation*.

Décidément, le Bâtisseur est irrésistible. On donne à qui a; l'on ôte à qui n'a pas. Sa présence change tout en or: il est président ou directeur de cent compagnies, dont aucune coopérative agricole. A l'âge de la pension de vieillesse, il relève les charbonnages et les aciéries du Cap-Breton, dans le super-amalgame de la *British Empire Steel Corporation*, son chef-d'œuvre.

Ce Napoléon de la Grande Armée capitaliste vient de disparaître, laissant aux jeunes l'exemple de l'énergie, du travail, de la maîtrise des hommes, des choses et des lois. Sa photographie sans sourire indique une force, le masque de la force. Notre champion ne fut jamais échevin député ou ministre. Il fut *the Power behind the Throne*; il fut le Robinson du *Maître de la Mer* de Vogüé, qui « conduit ses dollars et ne se laisse pas mener par eux. Ce sont des soldats. Un milliard de soldats qu'il mène à la conquête. Il les fait manœuvrer comme Alexandre sa phalange, César ses légions, Bonaparte sa demi-brigade. Il est l'imperator moderne . . .: « Nous autres, gens d'affaires, nous ne pouvons voir sans révolte une richesse qui se perd, homme ou chose. Le trésor du paresseux appartient au travailleur actif . . . »

Sir Herbert a cueilli nos trésors inutilisés de chutes, de dynamos, de forêts, de pulpe, de tisserands, de bûcherons — et des compteurs. Faut-il l'en blâmer — ou d'autres, des nôtres? Montréal a sa rue Holt, trop humble hommage au petit immigré irlandais qui l'a éclairé, chauffé et mené: *Light, Heat and Power*.

CETTE ANNÉE, la fête du Christ-Roi sera célébrée avec une ferveur toute particulière par les peuples opprimés. Ils diront: Notre Roi, ce n'est pas celui qui est venu bouleverser la tranquillité de notre vie quotidienne, disperser nos familles, affamer nos enfants, cacoceler sur les ruines de nos villes. Même si nous devons accomplir ses volontés, nous ne le connaissons pas comme notre souverain, nous n'adorons pas la force triomphante. Notre Roi, c'est quelqu'un qui a souffert plus que nous tous, et qui a rendu témoignage à la vérité jusqu'au bout. Dieu nous donne de rendre toujours témoignage à la vérité, car nous savons que témoignage, en grec, se dit martyr. Les nouvelles milices du Christ-Roi sont des armées de martyres; bienheureux les opprimés, car ce sont eux qui possèdent le Christ.

La dévotion au Christ-Roi est l'apanage des persécutés. Tel fut le cas du Mexique durant les années qui suivirent immédiatement la proclamation de cette fête. L'enthousiasme pour le Christ-Roi éclata en Espagne quand les derniers vestiges de liberté religieuse furent anéantis. La fête du Christ-Roi fut populaire en France, car on la regarda comme une protestation contre le laïcisme d'État; les premiers congrès du Christ-Roi eurent lieu en Allemagne afin de préparer les jeunes catholiques de ce pays à confesser leur foi: « Nous n'adorons qu'un seul führer, Jésus-Christ », et à accepter la prison pour cela. Le premier congrès vraiment international du Christ-Roi eut lieu à Poznan, dans le diocèse le plus meurtri de la Pologne déchirée; le second (le dernier) à Ljubljana, dans ce qui fut jadis la Yougoslavie. Dieu préparait les siens au plus sublime des détachements, à la plus écrasante des épreuves. Les opprimés, en cette fête du Christ-Roi, croiront, espéreront et aimeront plus que jamais. Leur regard, purifié par la souffrance, percera la nuit des tyrannies éphémères et adorera la lumineuse figure du Soleil de Justice, le Christ-Roi qui se lève au-dessus du Calvaire. *Exsurgat Deus et dissipentur inimici ejus*.

Les oppresseurs, quels qu'ils soient, rejettent le Christ-Roi. Dès qu'un homme est injuste envers son frère, il maltraite le Christ. Mais ils croient n'avoir pas besoin de Lui. Ne sont-ils pas les souverains du monde? Les splendeurs accumulées par des millénaires de vie chrétienne n'ont-elles pas été écrasées par leurs chars d'assaut, pulvérisées par leurs obus, incendiées par leurs avions? Le Christ-Roi n'a pas de canons. « De combien de divisions dispose le Pape? » demanda Staline à Pierre Laval, il y a dix ans, quand ce dernier s'efforça d'intercéder pour les chrétiens persécutés en URSS. Le Christ lui-même a dit: « Mon royaume n'est pas de ce monde. » C'est pourquoi Il fut livré à ses ennemis; c'est pourquoi le Christ mystique est voué à la persécution et pourquoi les martyrs, dans les tourments, saluent le Christ-Roi.

Pour nous, la fête du Christ-Roi doit avoir un sens tout spécial. Nous sommes en guerre pour préserver notre patrimoine. Il y a quelque chose de terrible à l'immoralité d'un soldat chrétien, et Dieu châtiara les responsables. Que les meilleurs de nos soldats, à la caserne, au camp, au pays et outre-mer s'affirment pour ce qu'ils sont: de braves jeunes gens, des enfants de bonnes familles chrétiennes. Qu'ils luttent contre l'ivrognerie, contre d'autres péchés. Qu'ils s'opposent à la légèreté des chefs qui ferment les yeux sur ces excès, quand ils ne les encouragent point. Ils seront, alors, les vrais soldats du Christ-Roi et Dieu récompensera leur fidélité par la victoire.

ENFANCE ABANDONNÉE ET ADOPTION

Léandre LACOMBE, ptre

RIEN ne servirait de le nier, il existe dans notre province un problème de « l'enfance abandonnée ». Pendant cent ans et plus, les communautés, avec des moyens de fortune, ont essayé d'y trouver une solution. Durant ces années-là, la pédiatrie existant à peine, le taux de la mortalité infantile était excessivement élevé; on réussissait à placer les survivants. Mais à mesure que se développait la science médicale, le nombre de ces enfants augmenta. Ainsi, Montréal, qui devenait une ville de plus en plus grande, vit ses enfants abandonnés se multiplier, et les moyens dont on disposait pour résoudre les problèmes de toutes sortes soulevés par cet état de choses ne progressèrent pas selon le même rythme. En ces dernières années surtout, les situations pénibles ne se comptaient plus; des chômeurs prenaient des enfants, qui leur étaient confiés par des maternités privées, avec le seul but de voir leur allocation de chômage augmentée. D'autres pseudo-parents adoptifs, mus plutôt par l'appât du gain que par celui de la charité, allaient jusqu'à se faire confier des enfants, les assuraient, puis, afin de récolter plus tôt le montant de l'assurance-vie, les laissaient tout bonnement mourir de faim. Telle était la situation.

Des gens bien placés pour voir, les docteurs Lessard et Quintal, officiers du gouvernement provincial au ministère de la Santé, se demandèrent s'il n'y aurait pas un remède à tous ces maux. Les autorités civiles et religieuses tinrent plusieurs réunions. De leurs conversations, naquit la Société d'Adoption. C'était en juillet 1937. Depuis quatre ans, la Société a pu bénéficier du dévouement inlassable des laïques et des religieuses qui composent son bureau de direction.

Quand on parle de la Société d'Adoption, on pourrait croire qu'il ne s'agit que du placement des enfants; son champ d'activité est beaucoup plus vaste. Rencontre d'abord avec la fille-mère. Par suite d'une entente entre les maternités privées et notre Société, une de nos assistantes sociales prend contact avec la fille-mère dès son entrée à la maternité. Notre premier souci est de voir si l'enfant à naître pourra retourner dans le foyer de sa mère. En une seule année 500 enfants ont pu ainsi être remis à la maman. Très souvent, cette remise de l'enfant à ses parents naturels n'est pas possible pour une raison ou pour une autre; nous le confions alors à nos institutions: crèches ou orphelinats.

L'inappréciable coopération des religieuses permet d'élever les enfants dans les meilleures conditions possible. Auparavant, c'était le classement par ordre d'âge; aujourd'hui dans une certaine mesure on

groupe des enfants d'âges différents afin de créer autant que possible une atmosphère familiale, en attendant que l'enfant puisse pénétrer dans un véritable foyer. Car c'est là le but à atteindre. Tous les moyens que nous employons pour assurer à l'enfant la meilleure santé possible, les précautions que nous prenons à prix d'argent, à prix de dévouement, pour lutter contre l'arriération mentale — elle peut se développer si facilement en dehors de l'atmosphère familiale —, en un mot tous nos efforts n'ont qu'un but: rendre aussi présentables que possible les petits que nous aurons à offrir aux parents adoptifs. C'est un travail de tous les instants réclamant de multiples attentions. Et cette contagion contre laquelle il faut sans cesse lutter, car les berceaux se touchent. Pour avoir une idée exacte de ce problème, il faudrait pendant quelques jours vivre de la vie des crèches.

Les petits on les prépare pour un foyer: il s'agit donc de trouver le foyer. Là encore, la Société fait sa part. Grâce à elle, de juillet 1937 à juillet 1938, 310 familles s'ouvraient aux petits enfants; de juillet 1938 à 1939, 428; de juillet 1939 à 1940, 718 et de juillet 1940 à 1941, 887. Devant ces chiffres qui grandissent dans une proportion étonnante, d'aucuns pourraient peut-être croire que l'on succombe à l'enthousiasme, et que l'on est atteint de la fièvre de l'adoption. L'enthousiasme ne manque pas. On ne peut se défendre de collaborer à cette œuvre dès qu'on la connaît. Il faut voir les petits enfants qui attendent un foyer. Vers 2 ans, il y a déjà de l'inquiétude sur leur visage; à 5 ans, ils redisent sans cesse la prière, toujours la même, qui leur monte du cœur aux lèvres: « Bon Jésus, donnez un papa et une mamans aux petits enfants, s'il vous plaît ». Pour nous qui avons eu un foyer, un père, une mère, il est très difficile de réaliser ce qui peut se passer dans l'intime de ceux qui en sont privés. Leur physiologie en est empreinte d'une tristesse qui se manifeste de plus en plus fortement à mesure que les années s'avancent.

Nous voulons bien placer les enfants, mais notre zèle et notre enthousiasme sont tempérés par la prudence: nous profitons des expériences du passé. La Société a bénéficié de cours donnés par M. l'abbé Desmarais, qui nous arrivait de l'Université Catholique de Washington avec une maîtrise en service social. Peu à peu, par l'étude et par les conférences, le personnel s'est spécialisé. Quant aux futurs parents adoptifs, on s'efforce de leur faire comprendre la grandeur de cet enfant dont ils veulent prendre

la charge. C'est cette idée d'abord et avant tout qu'il faut faire entrer profondément.

Préalablement au placement, on va visiter la demeure de ceux qui demandent un enfant; on cause avec les parents. Les aspects financier, intellectuel, moral sont étudiés; les idées des futurs parents sur les loisirs, l'instruction, l'éducation, la maternité illégitime considérées; le logis lui-même, sa propreté, le voisinage, la proximité de l'école et de l'église: en un mot, tout ce qui peut aider ou nuire à la vie paisible de l'enfant pour aujourd'hui et pour demain est sérieusement pesé. L'enfant n'est confié à un foyer que lorsque toutes les conditions requises existent et alors seulement.

Mais la tâche de la Société n'est pas encore finie. Pendant des mois, par ses assistantes sociales, elle continuera ses visites qui se sont chiffrées à 20,000 pour les deux dernières années et ont exigé 150,000 milles de voyages. Les conseils ne manquent pas aux mamans assez souvent inexpérimentées. Quelquefois des problèmes se posent. On comprend par exemple que des époux qui ont désiré pendant des années un enfant que la nature leur refusait subissent très fortement la tentation de gâter celui que la charité leur apporte: voilà un danger à prévenir. Ces problèmes-là, la plupart du temps bénins, peuvent à l'occasion nous être posés et nous sommes en état de les résoudre. Nous sommes mieux équipés encore depuis les vingt cours donnés au personnel de la Société par M. l'abbé Lachapelle, spécialisé à Paris dans la science si délicate de la psychologie. On a pu depuis mai 1940 faire subir aux enfants les tests psychométriques, grâce à la bienveillante coopération de la ville de Montréal qui a mis ses spécialistes et ses gardes-malades à notre service. Déjà les résultats obtenus sont tout à fait intéressants.

Il y avait une autre difficulté à laquelle on n'avait pas suffisamment obvié dans le passé et qui donnait une certaine force au préjugé. Ces enfants abandonnés, disait-on, il ne faut pas les prendre parce que personne ne sait d'où ils viennent. Ce préjugé n'a pas raison de survivre. Nous savons maintenant l'origine des enfants que nous plaçons; nous connaissons la fille-mère et ses parents; nous connaissons aussi le père; nous savons leurs âges, leur état de santé, les antécédents au point de vue hérédité: folie, alcoolisme, etc. Ces renseignements acquis par des enquêtes successives auprès de la fille-mère rendent d'immenses services à la Société, aux enfants qu'elle protège et aux époux qui veulent faire une adoption.

La Société fait sa part; les enfants sont bien préparés. Comment les parents seront-ils amenés à adopter un enfant, voilà une autre partie du travail accompli par la Société. Dans les sept diocèses où elle s'est dépensée d'une manière toute spéciale, la Société a fait prêcher sur l'adoption: 400,000 personnes ont entendu ces prédications. On a calculé

que la prédication dans une paroisse occasionnait en moyenne dix placements.

Depuis novembre 1940, la Société a présenté à plus de 100,000 personnes un film en couleur qui a suscité l'admiration. La première partie est une visite aux crèches. Peu nombreuses sont les personnes qui ont pu voir nos crèches. Le film en donne l'occasion et la facilité. Une deuxième partie montre des parents adoptifs qui, venus des quatre coins de la province, ont pris un ou plusieurs enfants, parfois quatre et cinq. Ce sont des gens heureux. Il est clair que le bon Dieu les bénit et la satisfaction qui se lit sur leurs visages en dit plus long que tous les discours.

Il y avait un moyen de propagande que nous n'avions pas employé jusqu'ici, la radio. Grâce à la bienveillance de Radio-Canada, il y aura désormais, tous les quinze jours, un message spécial de la Société en faveur des petits abandonnés.

Mais j'allais oublier le moyen de propagande par excellence: les parents adoptifs eux-mêmes. L'enfant admis au foyer leur a apporté un bonheur insoupçonné. Ce bonheur que leurs amis peuvent constater sera très souvent le meilleur argument. Je pourrais vous raconter l'histoire d'un ingénieur civil qui venait chercher un enfant il y a quelque temps. C'était un vendredi. Le dimanche suivant, il convoque, entre 5 et 7 heures, tout un groupe de ses amis, en particulier des couples mariés sans enfant. Il leur montre le trésor qui vient d'arriver au foyer. L'exemple est d'autant plus fort qu'il part de plus haut. Parmi les assistants, nous avons eu le plaisir de compter de nouveaux parents adoptifs. *Le bien fait boule de neige comme le mal.*

Dans toute notre propagande par la prédication, le film, les journaux, dans nos circulaires adressées directement à de futurs parents adoptifs qui nous avaient été tout spécialement désignés, nous n'avons toujours envisagé qu'un seul but: permettre à nos enfants abandonnés de grandir normalement, tuer cette mentalité qui chez nous fait porter à l'enfant toute la honte d'une faute dont il n'est pas responsable. Une mère adoptive de trois enfants me disait: « Ces enfants, pourquoi en aurais-je peur? ce ne sont pas eux qui sont illégitimes, mais leurs parents ». D'ailleurs, donnons-nous la peine de réfléchir quelques instants: à qui devons-nous notre titre d'enfant légitime? Nous n'y sommes pour rien. Autre point. On redoute l'origine de ces enfants; la mère serait vicieuse! Ceux qui ont fait tant soit peu d'études n'ignorent pas que la polyandrie est un obstacle à la maternité; d'autre part, les filles légères savent se protéger. Il en faut conclure que la grande majorité de nos filles-mères (elles se recueillent surtout parmi les jeunes filles de 15 à 18 ans) ne sont pas des vicieuses. Même si elles l'étaient, on sait fort bien que le vice, pas plus que la vertu, n'est héréditaire. S'il y avait hérité dans un cas ou dans l'autre, tous

les enfants nés du même père et de la même mère auraient tous, au même degré, les mêmes qualités et les mêmes défauts; or c'est le contraire que l'on constate tous les jours. Ce problème du vice est surtout une question d'ambiance, de milieu, d'éducation.

Mais il faut se limiter. La Société existe depuis quatre ans. Elle a provoqué 2,343 adoptions; elle a aidé une multitude d'autres enfants; elle a fait arranger des mariages, conférer des baptêmes; elle a réuni des époux séparés depuis longtemps, donné un état civil à des enfants qui souffraient de leur naissance hors la loi; elle a contribué à mettre du bonheur dans des milliers de foyers; enfin, il ne faut pas l'oublier, elle a réussi à faire économiser au gouver-

nement près de trois millions de dollars. En effet, la moyenne de l'âge d'adoption étant de 2 ans, l'enfant adopté ne demeure que durant deux années à la charge du gouvernement au lieu de l'être pendant quatorze ans; ce qui veut dire que chaque adoption représente une économie de \$1,600 environ. On l'oublie trop souvent: le service social est une économie.

La Société ne se cache pas qu'il lui reste bien des problèmes à régler. Pourvu qu'elle puisse compter sur la sympathie qui l'a entourée jusqu'ici, elle saura résoudre de la manière la plus chrétienne en même temps que la plus sociale le problème de « l'enfance abandonnée ».

LE MÉTIER DE CRITIQUE, FONCTION SOCIALE

Geneviève de la TOUR FONDUE

SI L'APPARITION de l'art marque une des étapes essentielles de l'humanisation, la culture du sens esthétique est nécessaire pour qui veut mettre en valeur les richesses de la nature humaine et de la société en général. Le critique musical est l'un des artisans de cette culture, tout comme le professeur, mais à une échelle beaucoup plus large et sur un plan plus développé. La presse lui ouvre ses colonnes, parfois la radio lui offre une tribune où il peut juger, instruire, commenter à loisir, inciter le public à comprendre et à encourager les œuvres nouvelles, guider de ses suggestions les exécutants, bref manifester une activité toujours progressive.

Cette combativité est la marque même du bon critique, non de celui qui se borne à enregistrer des impressions superficielles, à analyser des procédés techniques, ou à dater les œuvres du point de vue historique, mais de celui qui a le courage de « forcer » ses lecteurs, de secouer leur indifférence ou leur ennui et de les entraîner à sa suite vers des découvertes dont ils seront les premiers ravis.

Comme l'écrivait un critique parisien, Jacques Janin, « le public est une pyramide avec de nombreux étages, dont la superficie décroît au fur et à mesure qu'on s'élève ». Pour être un musicographe averti, faut-il viser uniquement aux sommets, se retrancher dans une tour d'ivoire et se vouer à un narcissisme intellectuel fatalement stérile? Ce serait bien mal remplir une fonction sociale qui incombe au critique, du fait même des moyens dont il dispose pour l'exercer et du milieu où il vit. Il ne faut jamais renoncer à l'homme en faveur du critique et c'est justement ce sens de l'humain, aidé d'une large culture, qui sauve en quelque sorte le critique de lui-même et lui donne l'intuition de ce qu'il peut et doit donner à son public. Par cela même il se

rapproche de l'artiste pour qui le don de l'expression est une qualité essentielle. C'est tout? diront quelques-uns, sceptiques. Oui, mais c'est énorme. Le secret de l'influence du rayonnement personnel est là.

Si c'est, dit-on, un grand signe de médiocrité que d'admirer modérément, l'attitude contraire ne va pas toutefois sans danger dans le métier de critique musical principalement. Son rôle n'est ni d'embriger, ni de massacrer et seule l'expérience peut lui donner la sagesse et la sérénité voulues pour porter un jugement équitable, pour allier les saintes colères aux avis pondérés. A dire vrai, la publicité tapageuse qui accompagne la venue de certains grands artistes ou les présente au public nuit beaucoup plus à la critique qu'elle ne la sert. Il est souvent mal venu de se lancer dans un désaveu et de détruire les illusions dont un large public se trouvait gavé. Moins on fera alors de la chose une question de *personne* et plus l'on prendra comme point de départ l'intérêt réel de l'œuvre et de l'art en général, plus on a de chances de faire son travail avec probité.

S'il est difficile à la critique de faire abstraction des préférences personnelles, cela n'est pas impossible, du moins dans une certaine mesure. On peut même dire que la critique commence là. Les préférences ne signifient rien. Si vous aimez le chaud, vous ne contraindrez pas votre voisin à renoncer au froid, et si vous préférez l'amer, s'en faut-il pour autant qu'il déteste le doux? Ce sont là des polémiques sans valeur et sans intérêt pour la véritable critique et ce n'est pas cela qui lui permet de « servir » tant au point de vue de l'art que du point de vue national. En somme, il ne s'agit pas de vendre telle ou telle esthétique, mais simplement de reconnaître son droit à la vie et à la lumière, dans la mesure où ses réalisations le légitiment.

Pourtant, il faut bien l'avouer, le critique, tout comme l'artiste, est solidaire de l'époque à laquelle il appartient: elle déteint sur lui, elle l'imprègne, elle le façonne qu'il le veuille ou non. La création musicale et l'évolution sociale suivent des voies parallèles qui traversent fatalement le domaine de la critique. C'est ainsi que notre temps est marqué par la dépréciation de la grande sentimentalité égoïste ou héroïque — parure des romantiques —, par l'affermissement du monde extérieur et son omnipotence de plus en plus obsédante sous la poussée du progrès qui veut libérer les peuples, mais étouffe l'individu, de ce progrès dans lequel Baudelaire voyait déjà « la domination progressive de la matière ». La musique en a subi le contre-coup, après Berlioz, Stravinsky. Elle reçoit son inspiration des rythmes ou des forces matérielles, voire mécaniques, dont l'activité nous environne, réalisant ce qu'on a appelé le « dynamisme objectif ».

Le critique, lien d'érudition avec le passé, ne saurait pourtant se confiner dans le rôle de conservateur de musée. Animateur des temps nouveaux, sa fonction sociale lui demande plus d'une fois de prendre position, de filtrer à travers les dissonances

au moins de quoi satisfaire notre intelligence à défaut de notre cœur. C'est là peut-être sa fonction la plus délicate. Il ne s'agit pas, non plus, de chercher à contenter tous et chacun, les réactionnaires et les traditionalistes, les partisans de l'atonalité et ceux de l'harmonie, les snobs, les esthètes, les professionnels, les amateurs et le gros public. Entre les tourments des pensées sublimes et ceux qu'imposent les problèmes sonores, l'ami de l'art intellectuel doit se faire l'écho d'une époque musicale singulièrement excitante pour l'esprit, mais il doit se poser avant tout en serviteur sincère de la musique, tant vis-à-vis des foules que des cénacles qui trop souvent foulent aux pieds ses lois, et ne pas tolérer que sous sa bannière se commettent des vulgarités ou de fausses découvertes.

Compétence, goût et caractère, ce sont là les véritables qualités qui justifient le métier de critique. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on ne puisse l'exercer sans vocation. L'artiste, et le critique en est un à sa manière, ne peut donner que ce qu'il a dans le cœur. Il crée, et constamment, une œuvre qui, pour n'avoir pas les honneurs de l'exécution comme celle du compositeur, n'en est pas moins durable.

CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ FORDHAM

Olivier MAURAUULT, P.S.S.

DEPUIS plusieurs mois l'Université catholique de Fordham avait invité les universités d'Amérique à célébrer avec elle le centenaire de sa fondation. Dans ses divers collèges et facultés, des cours, des conférences, des discussions, dont le programme avait été fixé d'avance, attiraient les savants et les esprits cultivés.

L'Université Fordham avait convoqué tout spécialement les institutions-sœurs du continent à trois journées d'étude et de réjouissance, destinées à marquer le point culminant de la célébration, les 15, 16 et 17 septembre dernier.

Fordham n'a pas établi ses facultés seulement sur son beau campus, à huit milles du Times Square, voisin de Bronx Park; plusieurs de ses écoles occupent divers étages du Woolworth Building, dans le Down Town district. Mais le triduum des fêtes d'apparat devaient se dérouler surtout dans la propriété même qui entourait, il y a un siècle, le modeste *Rose Hill Manor*, berceau de l'institution.

Ce campus, borné à l'ouest par le jardin botanique et zoologique de New York, s'insère par ses trois autres côtés dans un quartier populeux de l'énorme ville. Bâtiments anciens et nouveaux s'élèvent cependant bien à l'aise parmi les arbres et les gazons. *Keating Hall*, en particulier, où sont logés les salons de réception, la salle académique, la

vaste cafeteria et de nombreuses classes, impose, au milieu d'un grand espace vide, sa masse et sa superbe tour gothique. A sa droite sont le gymnase et les terrains de jeu; à sa gauche, les laboratoires.

Plus près de la grille d'entrée se groupent les anciens bâtiments: l'église de l'Université, l'administration, les *dormitories* et la belle bibliothèque moderne.

Dans un album de plans qui nous fut distribué, nous avons pu suivre de décade en décade le développement de l'Université.

Fondée en 1841, sous le nom de St. John's College, par Mgr Hughes, plus tard archevêque de New York, l'institution passa sous la direction des Jésuites en 1846 et obtint alors une charte universitaire. Vingt présidents se succédèrent à la tête de la maison, qui compta longtemps de nombreux professeurs français.

Son grand développement date du xxe siècle. En 1905 apparurent les facultés de Droit et de Médecine; en 1911, la Pharmacie; en 1916, l'école des Gradués, l'école de Sociologie et de Service social; plus tard, l'école de Commerce. Des cours d'été s'ouvrirent en 1918. Fordham dirige encore une école d'Études irlandaises et une école normale. Elle est en ce moment la plus importante institution d'enseignement supérieur catholique des États-Unis. Les fêtes

de son centenaire ont montré la place qu'elle occupe dans l'estime du peuple américain.

Lors de la première séance publique du lundi 15 septembre, on nous apprit que 500 sociétés savantes ou académies, collèges ou universités avaient répondu à l'appel. Un certain nombre de délégués déposèrent, ce jour-là, entre les mains du recteur, une adresse ou un compliment: le premier d'entre eux parla au nom des universités suisses, le dernier au nom de l'université de Dublin; le Délégué de Montréal passa entre les deux.

Le lendemain matin, dans la vieille et agréable chapelle de l'Université, S. Exc. Mgr Kearny, évêque de Rochester, rappela le rôle bienfaisant tenu par Fordham dans le passé, et exposa quelle serait dans l'avenir son influence, grâce à l'instauration, dans son sein, de l'Action catholique par l'apostolat des étudiants.

Dans l'après-midi, il y eut vêpres et bénédiction du Très Saint-Sacrement devant la façade monumentale de *Keating Hall*, sous le soleil généreux . . . La soirée fut marquée par l'événement le plus impressionnant des fêtes. Dans l'immense salle de bal de l'hôtel Waldorf-Astoria, 3,000 convives prirent place autour des tables du banquet. Sur l'estrade, trois rangées de hauts personnages s'offraient à la vue des invités et des photographes. On reconnaissait facilement parmi eux le Délégué apostolique, le Vice-président des États-Unis, l'Archevêque de New York, le Gouverneur de l'État, le Recteur de l'Université, le Président des Anciens élèves, des généraux, des amiraux, des présidents d'universités-sœurs.

Le dîner fut bon et admirablement servi sous la direction d'Oscar, le célèbre maître-d'hôtel; les discussions furent à l'avenant et, grâce à Dieu, dépassèrent à peine la demi-douzaine. On entendit le Vice-président des États-Unis, M. Wallace, qui parla de la démocratie et du christianisme, des papes Pie XI et Pie XII, des *Quatre points* du Souverain Pontife et des *Huit points* de MM. Churchill et Roosevelt qu'il proposa comme fondements du véritable ordre nouveau. S. Exc. Mgr Cicognani, délégué apostolique, lui succéda, pour présenter à l'Université les félicitations et les souhaits du Saint-Siège. Vint ensuite le Dr Chase, président de la New York University: il appuya sur la collaboration et l'amitié des universités dans l'œuvre d'éducation de la nation. N'y a-t-il pas 2,000 institutions de haut enseignement aux États-Unis, fréquentées par 1,500,000 étudiants? Le gouverneur Lehman reprit ensuite le thème de la démocratie et de la fraternité. S. Exc. Mgr Spellman, archevêque de New York, remercia les hôtes distingués qui l'entouraient en se défendant de citer mieux qu'ils ne l'avaient fait, les Livres Saints . . . Et le R. P. Gannon, recteur de Fordham, fit l'éloge du président des

Anciens, M. Paul O'Keefe, qui avait agi comme *toast-master*, dit un mot de chacun des orateurs; tout cela brièvement et avec une gaieté contagieuse. Son grand discours, il le réservait pour le lendemain.

Le mercredi matin, en effet, sur le campus de Fordham Road, en face de *Keating Hall*, eut lieu l'appel des délégués et la remise d'une quinzaine de doctorats honorifiques.

Si l'auditoire ne fut pas énorme — la cérémonie avait lieu à 11 heures! — l'immense estrade, en revanche, débordait de personnages en toges et d'invités de choix. Parmi ceux-ci, les nouveaux docteurs, triés sur le volet: S. Exc. Mgr Cicognani, le gouverneur Lehman, le lieutenant général Drum, ancien élève des Jésuites, M. Nelson Rockefeller, chargé par M. Roosevelt de créer l'entente et la sympathie entre les deux Amériques, M. Jijon y Caamano, historien de l'Équateur, le R. P. Fearn, supérieur du Séminaire de Théologie de Dunwoodie, le R. Frère Lally, président du Manhattan College, M. Paul Thomas O'Keefe, "a true and loyal alumnus", M. Nicholas Hunter Heck, célèbre sismologue, M. Lundell, chef des chimistes du National Bureau of Standards, Mgr Guilday, historien religieux bien connu, le R. P. Talbot, rédacteur et éditeur d'*America*, Mère Mary John Considine, une éducatrice de premier ordre, Mme Helen Murray Bradford, présidente de la Fédération internationale des *Catholic Alumnae*, enfin M. Thomas Francis Meehan, « vir clarissimus », journaliste depuis soixante-huit ans et ami de l'Université.

La proclamation de ces nouveaux docteurs, faite en un latin soigné dont nous avons le texte sous les yeux, eut grande allure. Le discours rectoral du R. P. Gannon qui suivit, fut loin de rompre le charme. De la manière enjouée et sérieuse tour à tour, qui est la sienne propre, le Père Recteur prononça un plaidoyer en faveur de l'« humanisme chrétien ». S'inspirant de la devise de Fordham: *Sapientia et doctrina*, qu'il traduisit: *Wisdom and Information*, il montra que la tendance actuelle des universités est de soigner plus *information* que *wisdom*. Un mal est un danger. Ce qu'il faut c'est une juste proportion de l'une et de l'autre, avec une préférence marquée de *wisdom* . . .

Sur ces paroles de sagesse, dans le grand soleil d'un midi de septembre, s'acheva cette célébration de la fin d'un siècle qui fut fécond en œuvres de progrès, et où tous les amis de Fordham ont vu la garantie d'un avenir encore plus prospère et plus bienfaisant.

Ces mêmes amis n'oublieront pas de sitôt l'hospitalité généreuse dont ils furent l'objet. Avec les Anciens de la maison ils pourront redire:

*Thy winding alms, thy hallowed halls,
Thy lawns, thine ivy-mantled walls,
O Fordham Alma Mater,
What memories each recalls!*

EN QUÊTE D'UNE PHILOSOPHIE POUR NOTRE TEMPS

Robert PICARD, S.J.

C’EST QUI SE PASSE dans le monde, cette débâcle d’une civilisation où roulent tant de rêves brisés, commence à faire réfléchir ceux parmi les hommes qui ne sont pas aveugles. Le monde, personne n’en doute plus, doit être reconstruit sur un système de valeurs renouvelé. Mais comment s’entendre dans le désarroi actuel des idées? comment refaire l’unité en vue de l’ordre qui doit naître? A cette difficile entreprise se sont attachés avec optimisme un nombre imposant d’universitaires américains, professeurs et savants venus de toutes les parties des États-Unis. Formés en groupe d’étude, ceux d’une même région se rencontrent plusieurs fois dans l’année, et analysent ensemble un problème qu’on leur a confié. Un des membres du groupe rédige ensuite un rapport, que l’on soumettra à la réunion générale annuelle.

Le second de ces congrès de la *Conference on Science, Philosophy and Religion in their Relation to the Democratic Way of Life*, avait lieu à l’Université Columbia, New York, dans la deuxième semaine de septembre. Atmosphère de cordialité, de loyauté intellectuelle. Chez le grand nombre, un désir sincère de voir les points de vue des autres. Rien, cette année, ou si peu, qui pût diviser. Aucune virulence, en particulier, à l’égard de l’idée religieuse. Souci évident d’éviter les incartades comme la profession d’athéisme d’Einstein au congrès de 1940. Dès le premier jour s’affirma une préoccupation très nette pour le problème religieux; et ce premier jour pourtant était livré aux scientifiques. Manifestement l’inquiétude du divin s’impose aux esprits, et jamais les hommes ne « réfléchissent dans leur cœur » comme dans les temps où ils sentent leurs limites.

La question posée à ce congrès est immense: quelle contribution peuvent faire les arts et les lettres, les sciences, la philosophie, la théologie, à un idéal de vie démocratique? Ces universitaires ne sont pas des partisans politiques, ils ne prétendent justifier à tout prix aucune forme de gouvernement, pas même la forme américaine. Démocratie signifie pour eux un régime respectueux de la liberté humaine, par opposition aux totalitarismes de toutes couleurs. Ils comprennent en même temps que le respect de la liberté de tous en suppose chez chacun des limitations corrélatives.

De pareille assemblée on ne pouvait guère attendre beaucoup de lumière. Catholiques, protestants, israélites, agnostiques, athées, esprits distingués tant qu’on voudra, ils partent de principes trop différents pour se rencontrer d’emblée. Cela fut évident dès les discussions du lundi, entre spécialistes des sciences, naturelles et sociales. Le vieil empirisme, si typiquement américain, se rend difficilement à l’évidence que l’homme et le monde souffrent d’un désordre croissant, et qu’on ne saurait, dans ces conditions, observer en eux les critères du bon ordre qui *devrait* être. Ce sont des chimistes, des physiciens, et non des moindres, qui rappelèrent la nécessité de chercher les principes d’une science normative en dehors de ce qui *est*, en dehors des réalisations toujours imparfaites, aujourd’hui comme hier.

Le besoin que nous avons d’une métaphysique apparut encore plus vif les jours suivants, le lendemain

en particulier, consacré au droit et à la philosophie. Ce que *devrait être* une société véritablement démocratique, seule peut nous aider à le déterminer une conception précise de la nature de l’homme et de sa finalité. On le répéta à plusieurs reprises, sous des formes variées. Le troisième jour encore, quand les *littéraires* voulurent définir l’humanisme. Que d’insuffisances, que d’imprécisions dans la plupart de ces discours! Une inquiétude commune caractérise tous ces hommes: le besoin de principes centraux où fixer leur pensée. Mais une culture scientifique détachée de toute philosophie les a éparpillés dans le multiple du monde matériel. A leurs yeux, notre métaphysique est jugée: idées générales, cadres artificiels, affirmations à priori, qui n’ont rien de commun avec l’insaisissable singulier. Aussi ne prennent-ils même pas la peine, le plus souvent, d’examiner notre point de vue. Et pourtant nous sommes les seuls à posséder une philosophie du réel.

Il y a, entre eux et nous, un abîme, et qui me paraît, s’il est possible, plus béant encore aux États-Unis qu’ailleurs. Nous sommes tous enclins à reprocher à nos « adversaires » leur attitude. Il est si naturel — et tellement plus rassurant — de tout expliquer par le tort de l’autre. Mais, dans le cas présent, ce serait injuste: avec leur éducation, comment seraient-ils sans préjugés? C’est nous qui avons la mission d’enseigner toutes nations, et donc de les prévenir, de leur rendre accessible la lumière.

Les catholiques présents au congrès se révélèrent admirables de sérénité et de courage apostolique. Je n’incrimine aucunement leur zèle. Mais chez certains j’ai cru retrouver une attitude commune à bon nombre de philosophes catholiques. L’histoire nous en explique les causes, que je n’ai pas à exposer ici. Cherchons-nous suffisamment à voir les problèmes actuels sous leur visage concret? Est-ce que, en fait, nous ne distinguons pas trop absolument philosophie et sciences, au point de les séparer? au lieu de « distinguer pour unir » . . . Nous remontons tout de suite aux idées générales, ce qui est légitime, puisque la philosophie doit embrasser tout le réel. Mais il faudrait en redescendre pour éclairer la vie, terriblement mouvante au niveau des faits humains. Au lieu de cela, certains se contentent de redire une pensée toujours la même, en un vocabulaire qui n’a pas varié. Pour les autres, qui ont beaucoup varié, c’est parler un langage inintelligible.

Les recherches scientifiques modernes ont une valeur de réel, et nous devons leur assigner une place dans notre conception philosophique, au même titre que les observations forcément superficielles des Anciens. A tous ces savants butés sur le concret matériel, et qui n’ont jamais vu plus loin, il faut montrer comment le monde des singuliers se dessine en projection métaphysique, comment il trouve sur ce plan seulement son unité et son intelligibilité. Afin que nos concepts aient un sens pour l’homme d’aujourd’hui. Ne serait-ce pas à l’honneur de nos universités catholiques, qui, elles, ont une philosophie, et qui peuvent pousser autant que d’aut es le travail scientifique, de réaliser cette unité des idées indispensable au renouveau d’une civilisation chrétienne?

CORRESPONDANCE

Doubleurs et . . . tripleurs

Je vous raconte, pour corroborer les constatations de votre article sur « Le problème des doubleurs », ce cas de *doublage*, qui faillit en devenir un de *triplage*. Il s'agit de ma nièce, Rita X. Reçue à 7 ans en Première, elle avait réussi son année. A 8 ans, elle entre en Deuxième. Aux examens, il lui manque un seul point sur une seule matière. A 9 ans, elle se retrouve en Deuxième. Madame X en éprouve quelque contrariété . . . mais n'intervient pas. A la fin de l'année, Rita réussit tous ses examens. A 10 ans, la voilà encore en Deuxième. Madame X décide d'intervenir. Auprès des maîtresses d'abord, à la succursale de l'école des Sœurs: on lui répond qu'on ferait bien monter Rita en Troisième, mais qu'il n'y a pas de place pour la recevoir; on lui conseille de s'adresser aux Sœurs . . . Chez celles-ci, même réponse: « On met des élèves jusque dans les escaliers, on ne peut tout de même pas en mettre sur les corniches! »

Madame X garde Rita à la maison, et recourt à M. le Curé. Celui-ci intervient, avec le même succès: Rien à faire, il n'y a pas de place. Madame s'adresse à la Commission scolaire. Elle insiste: propriétaire, elle paie chaque année ses taxes scolaires . . . on devrait pouvoir loger son enfant dans la classe à laquelle elle a droit. On lui promet d'y voir. De fait, dès l'après-midi du même jour, on avait trouvé à Rita une place en Troisième. L'intervention énergique de la maman avait sauvé Rita . . . mais les autres! Une telle insuffisance de locaux appellerait bien des commentaires . . .

P. R.

Compliments et autre chose . . .

Veillez me permettre des compliments et des réflexions sur RELATIONS de septembre, que j'ai avalées d'un trait. Votre grande revue fait penser même les responsables, espérons?

Le mot final de M. Michaud: « La revanche des berceaux va son train en Acadie; l'anglicisation aussi » me rappelle des notes de voyage sur la deuxième dispersion des Acadiens. Les enfants grandis, très bilingues, ignorent l'histoire de leur race; ils ne peuvent obtenir de terre près de chez eux. Le gouvernement leur en refuse l'accès. Ils partent donc au petit bonheur, au grand malheur national et souvent personnel. Après l'exil fermé vers Boston, c'est l'émigration aux villes, aux chantiers, aux mines, aux dures besognes qui enrichissent les autres. C'est le massacre d'une belle jeunesse qui aurait pu conquérir une place au soleil et qui n'attrape que des places, et pas toujours, chez ses éternels vainqueurs. Les petites servantes et les journaliers, rendus à Fredericton, Saint-Jean, Woodstock, Truro, Windsor ou Halifax, n'y trouvent pas d'église française, ni même de français à l'église, encore moins à l'école s'ils ont ensuite des enfants. C'est fatalement apporter des recrues à l'adversaire, qui n'a pas la peine d'en élever.

Pour l'Acadie comme pour Québec, le problème vital est l'établissement des jeunes. C'est là plus difficile que chez nous, car ils ne sont pas les maîtres, et l'Oran-

gisme a des crocs. D'ailleurs, quand ils nous demandent ce que fait Québec pour ses jeunes, on a la façon courte.

Pourtant, ils sont plus que loyaux. Les journaux proclament le nom de la famille Fougère, de Shédiac, qui a donné à l'armée huit fils sur dix-huit enfants. Que le neuvième essaie donc à obtenir un lot, pour voir! En obtiendrait-il même chez nous? . . .

Le *Maclean's Magazine* de Toronto, du 15 septembre (p. 58) publie l'effarante protestation d'un nommé Stilwell, fanatique réussi, du Nouveau-Brunswick précisément, contre notre droit de vivre, même dans Québec: *It is pretty near time someone made it compulsory for nothing but the English language to be recognized* . . . « Il est à peu près temps qu'on rende l'anglais obligatoire officiellement pour tous au Canada. Je crois que cette mesure devrait tout embrasser: radio, écoles, etc. Quelle affaire ont présentement les Français dans l'Empire britannique? . . . Mes vœux sont celles de bien du monde. Je me demande quel serait le résultat d'un vote sur cette question par tous les citoyens du Canada, excepté Québec? » Voilà où l'on en est après 180 ans de voisinage, de fraternité patriotique, en pleine guerre où nous mourons pour les faibles et pour l'Empire . . . Les huit soldats acadiens Fougère n'en seraient pas nés si tout le pays était orangiste!

Le P. Cousineau débride la plaie de nos *doubleurs de classe*, qui finiront leurs études en 4e ou 3e année, et qui ne liront plus que les grosses gazettes pour se perfectionner en niaiseries. Les orateurs fêrus de notre progrès intellectuel — ne parlons pas des Quislings de l'anglo-manie — devront examiner mieux que la responsabilité des autres, et proposer mieux que l'anglais pour bâtir un peuple qui se débrouille. Ils devront faire leur part, rendre l'école plus appétissante, installer des métiers, des outillages, des bibliothèques, au besoin des distributions d'habits et de chaussures pour les trop pauvres, en attendant les allocations familiales.

Vos enquêtes sur les crèches, les taudis, le service social, les terrains de jeux parlent toutes seules: elles crient! Et les bibliothèques, toujours absentes, alors qu'en Alberta, pays neuf, le gouvernement double toujours la somme d'argent octroyée par les commissions scolaires, qui paient leurs institutrices \$1.000 par année. Et que prépare-t-on aux jeunes sortis des écoles? Vraiment, nos réformateurs pourront voir à autre chose qu'à métisser les programmes et à critiquer les maîtres qui font de leur mieux, pour bien peu d'argent et de gloire.

MONTRÉALAIS

Continuez

J'AI lu avec grand intérêt votre article « Le problème des doubleurs » paru dans RELATIONS de septembre. Je vous félicite de la façon ordonnée et scientifique avec laquelle vous exposez le problème. Ici, il se pose de la même manière. Je ne doute pas que si nous pouvions ordonner nos statistiques comme à Montréal, nous en arriverions aux mêmes conclusions. J'applaudis à votre conclusion qu'il faut améliorer le système. Après un an nous avons pu grâce au travail d'un orienteur constituer des classes homogènes, mais maintenant nous nous heurtons au programme officiel qui n'est pas coordonné au degré d'intelligence connu de nos enfants. Continuez la bonne besogne; vous ne soupçonnez peut-être pas combien pensent comme vous.

PRESBYTER

La Direction, en publiant ces communications, n'en approuve pas nécessairement la teneur. Elle veut seulement présenter à ses lecteurs des points de vue intéressants, motivés, originaux.

HORIZON INTERNATIONAL

MEXIQUE

RELÈVEMENT NATIONAL.

Dans son ouvrage *No God Next Door*, le jésuite américain Michael Kenny démontra en 1935 que les États-Unis étaient intervenus dans les affaires intérieures du Mexique à peu près chaque fois qu'un gouvernement respectable semblait devoir s'installer à Mexico. Une petite révolution éclatait: un « général » qui réunissait les suffrages de la franc-maçonnerie, du capitalisme étranger et, par conséquent, de Washington venait au pouvoir; les catholiques étaient persécutés une fois de plus; la grande presse gardait un profond silence.

Il se dessine actuellement un relèvement mexicain exceptionnel qui semble, cette fois, se développer sans entraves. Le 23 août, le général Maximino Avila Camacho, frère et collaborateur du président de la République Manuel Avila Camacho, célébra son anniversaire de naissance. Au programme il y eut, en plus des réjouissances, le baptême de Justo de Jesus, petit-fils du général, célébré par Mgr Ignacio Marquez, évêque auxiliaire de Puebla: et le parrain qui tint l'enfant pendant que l'eau sainte coulait fut Maximino lui-même. C'est du super-neuf! Même dans les pays les plus croyants, il est rare que le frère du souverain participe aussi intimement et aussi publiquement à des fêtes religieuses. Au Mexique, où les catholiques viennent de souffrir une terrible persécution, c'est d'un paradoxe achevé. Ce n'était pas la première fois que le général Maximino participait à des fêtes semblables. Il avait figuré à un autre baptême en juin, célébré par l'archevêque de Mexico, Mgr Martinez, au tact et au prestige duquel se doit en grande partie la transformation qui s'est opérée; et en juillet, à la première communion de son fils. Les journaux publièrent d'abondantes photographies de ces fêtes de famille. Décidément, le général Maximino prend l'aspect, devant le public, d'un excellent chrétien. Chez un homme politique mexicain, cette absence de tout respect humain est étonnante.

En juin dernier, le Congrès eucharistique de Chihuahua se déroula dans une splendeur incomparable. Une dizaine d'archevêques et évêques mexicains (sans compter les prélats qui vinrent des États-Unis) et plus de 300 prêtres y prirent part. Processions, heures saintes, adorations nocturnes, sermons, messes en plein air. À celle des enfants, plus de 11,000 communions (dont 2,500 premières communions) furent distribuées. Deux cents petits Indiens de la Tarahumara firent une longue excursion en costume national pour communier avec les autres. À la procession, on put observer qu'en plus du clergé séculier, il y avait à Chihuahua des Pères du Saint-Esprit, des Pères de la Mission, des Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie, des Oblats, des Jésuites, des Augustins, des Dominicains, des Franciscains, dont plusieurs venaient sans doute des États-Unis.

Peu après, c'est à Guadalajara que tout le monde se réunit pour couronner la Vierge. La présence de trente prélats donnait un éclat exceptionnel à la cérémonie. Quelques jours plus tard, on se donna rendez-vous à Santo Andrés Chalchicomula pour les fêtes des Trois Chutes du Sauveur. Le rédacteur de *Hoy* qui y alla en pèlerinage, déclara que dans toute sa vie de journaliste il n'avait jamais vu un tel enthousiasme. Les processions se suivirent sans nombre, dont la dernière dura de 4 heures à 11 heures du matin. Spectacle inouï. La plus grande revue de la République en publia une série de photographies

magnifiques. De tous côtés, la vie religieuse bouillonne. C'est la renaissance. Après les horreurs de Calles, de Garrido Canabal, de Bassols, de Portes Gil, et même de Cardenas, quelle joie que de voir ce nouveau Mexique.

La renaissance date des dernières années de la présidence de Cardenas. Ce président, d'une rare sincérité prolétarienne et d'une incapacité à gouverner non moins exceptionnelle, avait conduit le pays au désastre. Son attitude cassante vis-à-vis des États-Unis dans la question du pétrole avait été lourde de conséquences. Depuis quelques années les catholiques commencèrent à prendre leurs droits; Cardenas qui avait d'autres chats à fouetter, ne put les en empêcher. Les églises s'ouvrirent, les imprimeries fonctionnèrent, les revues circulèrent dans les foyers, le clergé réapparut. Lors de la controverse avec les États-Unis, les catholiques mexicains montrèrent une pleine loyauté envers leur gouvernement ou plutôt envers leur patrie. Le seul endroit où le sectarisme révolutionnaire se maintint dans toute sa pétulante verdure fut le secrétariat de l'Instruction publique, où préside encore aujourd'hui un communiste, Sanchez Ponton.

Le Parti de la Révolution mexicaine, fondé jadis par Calles sous une autre étiquette, était complètement usé. Sans doute, les crèches du parti accueillent-elles encore d'innombrables fonctionnaires, « bureaucrates paresseux qui vivent du budget », — « membres qui se limitent à toucher des salaires et à recevoir des faveurs officielles » (*Hoy*). Depuis l'exil de Calles, le vieux parti s'enlise de plus en plus dans une boue sans gloire. Sous la présidence de Cardenas, le Parti de la Révolution mexicaine a été supplanté par une organisation prolétaire, la Confédération mexicaine du Travail (CTM), que dirige Vicente Lombardo Toledano. Ce bolchévisant appelé plus simplement au Mexique VLT, s'efforça d'exercer à sa façon une sorte de dictature du prolétariat; mais les ruines s'accumulèrent avec une telle rapidité que le mouvement factice de la CTM se dispersa devant les grondements d'une opposition nouvelle.

Celle-ci se développa sous un aspect inattendu, le *sinarquisme*! Ce nouveau mouvement naquit le soir du 23 mai 1937 au cours d'une réunion de 500 personnes clôturée au cri de *Viva Mexico*. Ces 500, des jeunes gens, étaient simplement écœurés de voir ce que la franc-maçonnerie d'abord, le socialisme et le communisme ensuite avaient fait de leur pays. Leur mouvement était national. Il grandit tranquillement, surtout dans les milieux ouvriers, et les sinarquistes furent bientôt les adversaires les plus résolus de la CTM. On parla très peu d'eux jusqu'au printemps de cette année, quand ils étaient déjà 550,000.

Les sinarquistes se donnent comme un mouvement de formation syndicale. La plupart des adhérents de ce mouvement sont d'ardents catholiques. Leur force, et c'est ce que Manuel Avila Camacho a su bien comprendre, est surtout faite des crimes de leurs adversaires.

D'un côté, la vieille Révolution radicale en putréfaction, malgré la transfusion de sang qu'elle recevait de la Confédération des Travailleurs Mexicains de VLT (auquel de temps en temps John L. Lewis du CIO américain mande des encouragements) et du parti communiste, plus bruyant que puissant; de l'autre, un pays énervé à la vue de l'anarchie montante, des groupements impatientes de réformes lentes et désireux de tout rénover par eux-mêmes: telle fut la situation ingrate que Manuel Avila

Camacho dut affronter quand il prit le pouvoir le 1er décembre 1940. Ajoutez à cela la menace d'une guerre étrangère, les pressions exercées par les États-Unis en vue d'assurer la défense de l'hémisphère américain, la présence au Mexique de nombreux émigrés, une situation économique impossible. Il y avait de quoi décourager la volonté la mieux trempée.

Manuel Avila Camacho forma son cabinet ministériel en prenant ses hommes parmi les partisans de tous les régimes précédents. Des revenants apparurent. Le plus célèbre fut Plutarco Elias Calles qui revint au printemps après un exil de cinq ans; un autre fut le chef de la CROM, Luis N. Morones, l'adversaire acharné de VLT. En peu de temps, ce dernier se trouva discrédité; la CTM perdit toute son influence auprès du gouvernement, presque tout son prestige devant la population; les leaders ouvriers mexicains, ne songeant qu'à eux-mêmes, semblaient être dépourvus de tout esprit public; les sinarquistes augmentèrent leurs effectifs pendant que le Parti de la Révolution Mexicaine tombait en décomposition. Ainsi, les forces diverses du pays s'équilibraient mutuellement, tandis qu'au-dessus de l'ensemble émergeait de plus en plus sereine la figure grandissante du président.

On arriva ainsi au 11 août. Ce jour-là, Manuel Avila Camacho fit une déclaration fameuse. Afin de mettre fin aux rumeurs lancées par son entourage, il déclara: « Ni mes familiers ni d'autres personnes ne sont intervenus ou n'interviendront dans les déterminations que j'ai prises ou que je prendrai dans l'exercice de mes pouvoirs ». Les « familiers », c'était le général Maximino Avila Camacho, frère du Président, les « autres personnes », c'était Lazaro Cardenas. Maximino représentait la droite dans l'entourage du président; Cardenas, la gauche et le Président déclara qu'il voulait gouverner pour tout le monde.

Cette déclaration fut très commentée, et Maximino, frère du président, déclara immédiatement qu'il se ralliait de tout cœur à cette décision.

Le 1er septembre le Président harangua les Chambres. Il lut d'abord un long message, où il fut surtout question de réformes rurales et économiques. Il annonça une politique de collaboration avec les États-Unis, ce qui est très important pour tout gouvernement mexicain. Il promit la réforme de l'article 3 de la Constitution, c'est-à-dire, de mettre fin au monopole de l'enseignement socialiste. Ce sera là, s'il la réalise, l'œuvre la plus importante de son régime. Vis-à-vis des institutions démocratiques, il s'exprima ainsi: « J'ai souvent reçu des conseils de personnes ou groupes qui s'attendent à ce que le Gouvernement supprime des organisations qui, en déviant vers la droite ou la gauche, s'éloignent des principes qui appartiennent en propre, d'après l'opinion nationale, à la Révolution Mexicaine. Je désire répondre à cela que d'abord la loi ne me donne pas le droit de limiter indûment le droit d'association, ni de restreindre sans juste motif la liberté d'expression. La doctrine démocratique de notre Constitution suppose un jeu spontané de tendances parmi lesquelles émergent celles qui procurent le bien du peuple. Dans notre pays, ce furent celles de la Révolution Mexicaine qui ont mieux satisfait les aspirations populaires et qui, pour cette raison, ont pu triompher . . . »

« Il est donc urgent que tous les éléments qui ont lutté sur des terrains divers, mais toujours du côté de la Révolution, se mettent en accord avec cet idéal et s'efforcent de réaliser les généreuses aspirations de notre mouvement. Si nous restons sur ce domaine, les idées nationales que nous défendons n'auront rien à craindre des doctrines exotiques incarnées soit dans le sinarquisme,

soit dans le communisme ou n'importe quelle autre faction ou parti. »

Le Président se maintient donc au-dessus des partis; il veut tolérer également l'existence du sinarquisme et du communisme, tant que ces deux mouvements demeureront dans la légalité.

La réponse au Président fut donnée par le président de la Chambre, Lic. Alejandro Carrillo. Carrillo est le rédacteur-en-chef de *El Popular*, organe de la CTM. On peut donc le considérer comme le porte-voix de Lombardo Toletano, du bloc révolutionnaire, des Rénovateurs. Il exprima en somme le désir que le Gouvernement appartienne exclusivement à ses amis, surtout à la CTM, comme aux jours les plus sombres du régime Cardenas. Or, c'est précisément cette dictature que rejette le nouveau président, qui veut gouverner pour tout le monde, et c'est pourquoi le Mexique renaît à la vie.

Quand, dans le passé, un parti vraiment mexicain arrivait au pouvoir, des désordres et des révolutions survenaient à brève échéance, qui préparaient l'avènement de gouvernants plus vils. Parlez-en à n'importe quel Mexicain catholique, à beaucoup de catholiques américains, ils vous diront (à tort ou à raison) que ce fut là l'œuvre de la franc-maçonnerie américaine. Or, il semble certain que le Mexique s'achemine rapidement vers une ère de paix religieuse qui lui sera donnée, non par le sinarquisme (qui est cependant utile pour contrebalancer les extrémistes de gauche), mais par le régime au pouvoir. Ce fut donc avec la plus vive inquiétude que nous vîmes paraître le 18 septembre l'article sur le sinarquisme de Frank Bristol dans la presse de langue anglaise. M. Bristol semble avoir recueilli toutes ses informations dans un interview qui lui fut donné par M. Alexandre Carrillo. Un journaliste responsable aurait également consulté quelques sinarquistes, quelques neutres. C'est ce que nous avons fait dans *RELATIONS* depuis mai 1941. Pourquoi commencer à ce moment précis dans la presse américaine cette campagne contre le sinarquisme? Pourquoi tous les fils remontent-ils à Carrillo? Ce sont des questions que nous nous posons tout simplement. L'avenir prochain nous aidera peut-être à les résoudre. Il ne faudrait pas que, au moment où nous luttons pour la paix religieuse, et au moment où le gouvernement mexicain semble vouloir collaborer si franchement avec les États-Unis, des intérêts malpropres recommencent à plonger le Mexique dans la persécution dont il a souffert depuis 1914.

ANGLETERRE **NOBLESSE OBLIGE.** Dès le début de cette guerre, les catholiques anglais se sont fixé un idéal très élevé. Dans leur lutte contre l'hitlérisme, ils ne se permettent rien de ce qu'ils réprouvent chez l'ennemi. Donc pas d'égoïsme, pas d'orgueil pharisaïque, pas de haine ou de rancune. Toujours ils s'efforceront d'apprécier le point de vue des autres, même s'il leur faut affronter la condamnation de leurs compatriotes. Une controverse très intéressante vient d'avoir lieu dans le *Catholic Herald*. M. Arnold Lunn, partant du principe que les Anglais luttent pour la civilisation contre la barbarie, s'était offensé de quelques remarques sympathiques à Pétain qu'il avait lues dans le journal. M. de la Bedoyere répond (nous traduisons):

« Parce que Pétain n'est pas de notre côté, M. A. Lunn estime que nous manquons de patriotisme en lui montrant de la sympathie. Pétain, dit-il, aide à retarder la victoire et, par conséquent, met la chrétienté en péril. Nous faisons valoir, à l'encontre, que Pétain — quoi qu'on pense de l'armistice — a tâché de tirer parti de la catas-

trophe française pour tenter de reconstruire son pays sur des bases religieuses, morales, sociales et économiques solides. En cela, certes, il n'a pas servi l'Allemagne, car la restauration des valeurs morales et religieuses en France ne saurait être considérée comme un appui pour une Puissance que son gouvernement actuel — sur ce point pas de controverse — a rendue anti-chrétienne. De plus, on n'a pas le droit de douter que Pétain s'efforce de faire revivre un patriotisme français sain et traditionnel, fondé non sur les fausses valeurs de vengeance ou de domination économique, mais sur les réalités authentiques de l'amour du sol, d'une fière conception de l'histoire et de la mission de la France, de la survie de la culture française. Quoi de moins pro-allemand ou pro-naziste! Et il a fait cet effort en dépit de difficultés inouïes. Si nous croyons — et telle est notre pensée — que l'Europe ne trouvera un peu de bonheur que par un retour aux valeurs morales, il ne nous reste qu'à inviter nos concitoyens à un examen attentif et bienveillant de cet essai pour voir s'ils n'y découvriront pas ce qu'on pourrait faire en d'autres pays et dans l'Europe en général, en tenant compte des circonstances et des traditions diverses. Nous sommes convaincus que nous apportons une contribution plus positive et plus chrétienne en attirant l'attention sur cette audacieuse entreprise, que si nous faisons simplement écho aux dénigrements habituels dirigés contre Pétain parce qu'il se trouve sous l'ombre de notre ennemi. Nous croyons en même temps apporter une contribution plus patriotique, car il y a tout lieu de croire que Pétain aurait pu tenir beaucoup plus longtemps contre l'Allemagne et contre les mauvais Français s'il avait senti que l'Angleterre tâchait de comprendre avec sympathie la situation tragique où était tombée son ancienne alliée.»

Le raisonnement de M. de la Bedoyere est subtil et je crains que beaucoup d'Anglais ne le suivent point. Mais on a envie d'applaudir quand on voit un catholique anglais, écrivant sous les bombardements, montrer une telle compréhension — *understanding* — vis-à-vis des Français. Si, en France, on entendait plus souvent des paroles anglaises de ce genre, je crois que les efforts allemands pour dissocier la France de son ancienne alliée se heurteraient à un échec absolu. Tous auront-ils assez de grandeur d'âme pour comprendre la position du *Catholic Herald*?

FRANCE LA DIGNITÉ DANS LE MALHEUR.

Le contraste entre l'immense majorité des Français et le petit groupe d'expatriés que nous appellerons les émigrés de New York (les dix ou douze écrivains qui viennent de temps à autre parler à Montréal) est étonnant. Durant les premiers mois, ces émigrés nous expliquèrent pourquoi la France avait été battue. Mme Tabouis, Jules Romains, etc. Aujourd'hui, le vent est à la dénonciation de Vichy. M. Torrès s'est consacré à cette tâche lors de son récent passage à Montréal. Mais pourquoi tous ces personnages oublient-ils qu'ils ont tous appartenu aux partis qui, de 1877 à 1940, gouvernèrent la France et l'ont menée à la catastrophe que l'on sait? Ici au Canada des discours comme ceux de M. Torrès ne peuvent causer que de l'irritation et, par suite, nuire sérieusement à l'effort de guerre du pays. On ne voit pas très bien comment ces furieuses dénonciations de Darlan puissent contribuer à la défaite de Hitler. A vrai dire, il nous semble que le seul à y gagner quelque chose est le conférencier.

Tout autre est l'attitude en France. Dans les journaux, les revues, les livres qui se publient partout (sauf, évidemment, dans certaines déclarations officielles,

— officiellement dictées par l'envahisseur) aucun signe de cette « collaboration » dont on se scandalise à l'étranger. Au contraire, on parle toujours de dignité, de courage dans la souffrance. *They take it*. La calme énergie française est d'autant plus méritoire que tout a été perdu. Dans un roman récent de Henry Bordeaux, une jeune fille éconduit son fiancé parce qu'il a manqué d'héroïsme pendant la guerre:

— Nous avons cessé de nous comprendre, si même nous l'avons jamais fait. La guerre, qui nous a séparés, nous a obligés à voir plus clair en nous. J'en étais restée à votre don de séduire, à votre bonne humeur, et maintenant, après tout ce qui s'est passé . . .

— Que s'est-il passé?

— Mais cette catastrophe où nous sommes, ce malheur public où *chacun de nous a été amené à réfléchir pour tâcher de valoir mieux* . . .

— Comme vous exagérez, Hélène! Je me suis rendu compte, en effet, de votre déconvenue à mon retour. C'était un enfantillage. Vous auriez voulu que je fusse un héros, quand je n'avais été qu'un homme comme les autres.

— Je n'épousais pas les autres.

— Si j'en avais eu l'occasion, je me serais très bien comporté.

— Je n'en doute pas, mais vous ne l'avez pas cherchée.

Chacun de nous a été amené à réfléchir pour tâcher de valoir mieux, leçon non de découragement, mais de souffrance bien acceptée.

Voici les conseils qu'en juin M. Robert d'Harcourt prodiguait aux lecteurs de la *Croix* (1-2 juin): « Nous traversons aujourd'hui des temps très durs et qui nous sont rendus d'autant plus durs que, pour nous, la lutte continue sur le plan de la souffrance après avoir cessé sur celui du risque, survivance qui constitue, tout spécialement pour le tempérament français, une exceptionnelle épreuve. Dans ces dures heures *que tout concourt à assombrir* (je souligne — N.D.L.R.), songeons au conseil de Goethe. Évitions toute attitude. Par un sentiment naturel de pudeur et aussi par respect de notre hygiène. N'agrandissons pas notre peine en la drapant. Supportons-la dans la simplicité du cœur et des mots, en évitant toutes les amplifications verbales.

Relisons ces lignes écrites par le maréchal Pétain en préface des *Paroles de prisonniers*:

« La France souffre dans sa chair et dans son âme; elle voit les meilleurs de ses fils retenus prisonniers au loin, alors qu'elle aurait tant besoin de toutes ses belles forces de travail et de dévouement pour une vie nouvelle. C'est une grande peine pour nous de n'avoir pas pu encore abrégé cet exil pour ceux qui ont vaillamment combattu.

« A cette peine qui nous reste sans cesse présente se mêle pourtant un sentiment de fierté quand nous voyons nos prisonniers s'élever au-dessus de leur triste condition par le travail, méditer sur les causes de la défaite et se préparer par un effort soutenu à remplir la tâche qui les attend ».

Il est assez évident que les attitudes extérieures des soldats français prisonniers, des habitants de la France occupée et de la France non occupée, enfin des Français capables de poursuivre la lutte jusqu'à la libération complète, ne peuvent et ne doivent pas être identiques. Mais dans ces groupes divers et douloreusement séparés — nous exceptons les minuscules cliques semeuses de discordes — les cœurs battent à l'unisson, et c'est là l'essentiel. La France vit, se recueille et prépare demain.

CE QU'ON CHERCHE AU CINÉMA

Jean VALLERAND

A TOUS LES PARENTS et amis rencontrés, j'ai, au cours du mois qui vient de s'écouler, posé la question suivante: « Pourquoi allez-vous au cinéma? » Les réponses les plus diverses me furent données. — « Pour me distraire ». — « Pour oublier les fatigues de la journée ». — « Pour oublier que la vie n'est pas toujours drôle ». — « Pour la même raison que je lis Georges Duhamel: pour assister au spectacle enrichissant d'une aventure humaine ».

La jeune fille qui, tout le jour, s'est usé les jambes derrière le comptoir d'un *magasin à rayons* recherche les films à grand déploiement de décors et de mise en scène, les comédies musicales, les faciles histoires d'amour où les serments et les baisers s'échangent sur les balcons de luxueuses salles de bal, quand ce n'est pas sur le pont d'un transatlantique baigné d'une lune toujours pleine.

Le fonctionnaire aime la comédie bourgeoise, les films de Preston Sturges, de Ruben Mamoulian ou de Ernst Lubitch, il ne dédaigne pas, de temps à autre, les *sex films*.

Le prolétaire dont les vacances ont consisté à contempler des cordes à linge et des toits de hangars de la galerie arrière de sa demeure citadine, se précipite vers les films d'extérieurs surtout s'ils ont été tournés en couleurs.

L'ouvrier des faubourgs affectionne les films d'aventures où de hardis détectives et de non moins braves reporters luttent contre la *cinquième colonne*, où, dans les *saloons du far West*, des poings toujours crispés s'abattent sur des figures toujours rébarbatives, où les revolvers crachent interminablement les balles d'un magasin inépuisable pour la conquête d'une timide jeune fille que tous ces meurtres n'émeuvent point et qui ne frémit qu'à la descente vers son rouge à lèvres d'une moustache bien taillée.

Un autre groupe de spectateurs, moins nombreux, n'admet au cinéma que les *tranches de vie*. Par définition, les tranches de vie ne sont jamais recouvertes de sucre; les gâteaux d'où on les coupe se fabriquent suivant plusieurs recettes différentes, mais où entre presque toujours l'ingrédient de l'adultère. Ajoutez à votre choix un peu de brouillard pluvieux, une sirène de navire en partance ou l'escalier vertigineux d'un logement sous les toits. Les tranches de vie, ingurgitées en trop grande quantité, dépriment, car elles ne contiennent jamais ce qu'au XVII^e siècle Molière aurait appelé une vertu hilarante.

Nous sommes donc en présence de cinq groupes de cinéphiles, groupes que nous pourrions désigner des noms suivants: (1) les nostalgiques; (2) les humoristes; (3) les assoiffés de grands espaces; (4) les aventuriers; (5) les réalistes.

Après enquête menée, empruntant tour à tour la personnalité et les goûts de chacun de ces groupes, j'ai voulu voir les films où s'incarnent leurs préférences.

SUN VALLEY SERENADE

Les nostalgiques ont eu *Sun Valley Serenade*. Deux exhibitions de patinage par Sonia Henjic, quelques chansons populaires, une poursuite en skis sur les pentes de la Vallée du Soleil, voilà toute la matière de ce film. Tel qu'il est, il plait, n'exige aucun travail des méninges

et procure aux passionnés du ski un avant-goût de la prochaine saison d'hiver.

WORLD PREMIÈRE

Les humoristes ont été bien servis. *World Première* est une comédie, c'est même une bouffonnerie. Une satire des milieux cinématographiques, a-t-on dit, une amusante image de la nervosité qui s'empare des acteurs, des *producers* et des directeurs à la veille de la première mondiale d'un grand film d'un grand cinéaste, une peinture un peu-beaucoup méchante des trucs publicitaires chers à Hollywood. Le spectateur devine bien que le personnage du directeur de Grasse ressemble, par son nom du moins et par le style de ses œuvres, à Cecil B. de Mille. Cela ne suffit pas pour amuser des gens qui vivent à mille lieues de Hollywood. Aussi, John Barrymore qui tient le premier rôle multiplie-t-il les grimaces; aussi a-t-on introduit deux personnages de saboteurs axistes dont les culbutes et les mésaventures parviennent difficilement à provoquer un petit rire de bonne volonté. Les humoristes doivent se retrouver légèrement déçus devant ce comique forcé et gros.

I WAS A PRISONER ON DEVIL'S ISLAND

Pour les aventuriers, un seul film: *I was a Prisoner on Devil's Island*, réédition non revue et non corrigée de tous les films déjà tournés au baigne de l'Île du Diable. Tout y est: fuite dans la jungle, limiers archi-féroces, gardes-chiourmes à la méchanceté inouïe, etc.

THE SHEPHERD OF THE HILLS

Les assoiffés de grands espaces n'ont pas à se plaindre de *The Shepherd of the Hills*. L'intrigue est d'une invraisemblance à faire rougir, mais qu'importe. On ferme les oreilles aux phrases des acteurs et l'on concentre son attention sur les paysages qui sont merveilleux.

L'EMPREINTE DU DIEU

Les réalistes attendaient avec impatience *L'Empreinte du Dieu*. La version cinématographique du roman de Maxence van der Meersch a été une déception pour tous ceux qui connaissaient le livre. De l'œuvre littéraire on n'a gardé que l'intrigue. Les personnages nous reviennent diminués, ramenés à la taille d'humains sans grandeur. En quoi le héros van Bergen est-il un dieu? Dans le roman le titre demeure à chaque page intelligible: van Bergen est animé d'un idéal, sa vie a un but noble, il travaille à une œuvre sociale à laquelle il a donné tout son cœur et toute sa pensée. Dans le film, van Bergen n'est qu'un ingénieur, gentil sans doute, mais un ingénieur en qui je me refuse à reconnaître un dieu. On nous parle bien un peu des travaux entrepris par lui au port de Bruges: c'est en passant et l'on voit que cela n'a, dans l'esprit du cinéaste, aucune importance. Toute la lumière est concentrée sur l'aventure sentimentale de van Bergen et de sa cousine, sur l'éternelle histoire triangulaire: *L'Empreinte du Dieu*-film a trahi *L'Empreinte du Dieu*-roman. Dommage.

LIVRES RÉCENTS

Charles FRÉDÉRIC, S.J.: *Toi, l'homme nouveau*.— Montréal, Imprimerie du Messager, 4260, rue Bordeaux, 1941. 180 p., 19 cm., \$0.85.

POUR PEU que l'on ait fréquenté l'âme des jeunes, surtout dans l'intimité d'une chambre sacerdotale, l'on aura vite observé chez eux, chez ceux-là même qui semblent n'avoir que faiblesse pour apanage, le désir et la force latente de faire grand, de faire mieux.

On ne se défend pas de les aimer. On leur donne le meilleur de soi, pour leur faire prendre conscience de leur force et de leur responsabilité.

Cette impression fut mienne en lisant le récent volume de P. Frédéric. Une âme d'apôtre. Un grand ami des jeunes. La vision m'est restée d'un prédicateur, d'un directeur, ému devant le désarroi de notre époque, qui cependant ne se laisse pas désespérer, et force le jeune homme à envisager sa responsabilité, et ses capacités d'action.

Une conversation. On y sentira un peu, ici et là, le travail, le souci de polir et de polir encore. Mais, ce détail disparaît dans l'ensemble, capable d'enthousiasmer des jeunes qui veulent. Il s'en trouve encore de nos jours.

L'auteur, sans se payer de mots, a habilement conduit cette conversation avec l'homme nouveau. « Jeune ami, tu auras à construire la cité nouvelle. Ton idéal. Ton but. Tu travailleras, chez toi, dans ta patrie. Tu iras, courageusement, jusqu'au bout, gardant ton beau parler, te perfectionnant par un esprit d'observation bien compris. Tu seras pur, tu seras croyant, tu seras joyeux, car tu auras à conquérir ton milieu par ta bonté. »

Un livre plaisant. La présentation fraîche, l'illustration parlante ajoutent à son attrait.

Un livre à lire. Pour les adultes qui fréquentent les jeunes, qui doivent les conseiller. Pour toi surtout, jeune ami, qui me demandes de l'enthousiasme et de l'entrain.

Collège Saint-Ignace

Paul-Émile RANGER

Alvin H. HANSEN: *Fiscal Policy and Business Cycles*.— New York, W. W. Norton & Co., 1941, 462 p., 22.5 cm., \$3.75.

LE PROFESSEUR Hansen de Harvard vient de publier une partie de son cours et le résultat d'une étude entreprise pour le *Social Science Research Council*. Le volume traite de la politique fiscale américaine, mais il intéresse les Canadiens depuis que les directives du ministère des Finances et de la Banque centrale du Canada semblent s'inspirer des directives américaines.

Or, aux États-Unis, la politique fiscale change de rôle. Autrefois, les impôts acquittaient les dépenses ordinaires et celles de la guerre. Aujourd'hui, les dépressions sont si désastreuses et le progrès technologique si avancé, que la politique fiscale prend pour objectif la pleine utilisation des ressources et l'embauchage intégral. C'est le point central du livre. Le professeur nous avertit de ne pas juger une dette publique comme une dette privée. Puis il discute le rôle d'une injection monétaire dans l'économie et celui de la finance déficitaire. Il souligne avec prudence les conséquences économiques des impôts sur les affaires et les placements. Enfin il explique dans une longue digression les contrôles monétaires en temps de guerre, la finance des armements et la dépression d'après-guerre.

Problème très complexe traité par un maître qui se tient près des faits et des réalités. Pour le professeur Hansen, une politique fiscale doit être complétée par une politique des prix et une réorganisation des impôts. En somme, la politique fiscale américaine n'hésite plus devant la finance déficitaire. Il reste à la contenir. C'est, dans le système économique moderne, le seul moyen de sortir du chaos.

Émile BOUVIER

Guy SYLVESTRE: *Situation de la poésie canadienne*.— Ottawa, le *Droit*, 1941.

L'AUTEUR RÉUNIT ici trois études parues déjà dans la « Page littéraire » du *Droit*, dont il est l'intelligent directeur. S'en réjouiront tous ceux qui dans le tragique tintamarre de l'heure, savent encore discerner et entendre, pure, belle, la voix de l'éternelle poésie.

Y a-t-il ou n'y a-t-il pas une littérature canadienne-française? Sujet commode de débats pour cercles littéraires depuis que Mgr Camille Roy et le Sieur Ab der Halden rompirent jadis là-dessus quelques lances fort civiles. Pour notre critique, il n'y a plus à en douter et, à sa suite, nous n'en doutons plus. Une Poésie canadienne-française nous est née. Et elle a onze ans. Et elle chante par la bouche de Choquette, des Rochers, Bergnet, Chabot, Lasnier, Marchand, Hertel et Saint-Denys Garneau. On le voit, nous n'avons rien perdu pour attendre.

Sur *Regards et Jeux dans l'espace* de Saint-Denys Garneau, l'A. a dit ce qu'il fallait. Dans une étude pénétrante et très compréhensive, il a su révéler les subtiles harmonies de cette œuvre, « une des plus parfaites chez nous, et incontestablement la plus haute ».

Pour *Axe et Parallaxes* de notre cher et grand Hertel cependant, il a l'admiration grondeuse. Trop, il nous semble. S'il reconnaît volontiers que le poète a de beaux accents, « des idées originales, des formules neuves, des pensées porteuses d'inquiétude », ses cabrioles sur la corde raide de la métaphysique l'énervent. Il a bien tort. Il faut lire Hertel comme les jeunes qui l'admirent et le suivent: se fermer les yeux, et mordre dans son œuvre à belles dents... comme dans un beau fruit.

Guy Sylvestre, dans ces trop courtes pages, si denses et si nuancées, que précède une admirable lettre-préface de Raïssa Maritain, s'est affirmé un de nos meilleurs critiques.

Qu'il se hâte de nous donner cet *Essai sur la poésie contemporaine*, ces *Essais de poétique* auxquels il travaille. Tous nous irons y continuer avec lui la conversation commencée.

Collège de Saint-Boniface

Bernard NADEAU

Robert RUMILLY: *Histoire de la Province de Québec*. T. IV. Les « Castors ». T.-V. Riel. — Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941. 241 et 315 p., 20cm., \$1.00 chacun.

NOUS AVONS déjà dit ce que nous pensons de l'insuffisance d'une histoire qui se donne comme source principale, et presque unique, les journaux partisans d'une époque passionnée. Nous avons également signalé le goût exagéré de M. Rumilly pour l'anecdote (*RELATIONS*, août 1941, 223-224). Les volumes IV et V de l'*Histoire de la province de Québec* continuent à puiser abondamment aux mêmes sources et sont écrits de la même encre. Malgré son titre général, l'ouvrage de M. R. reste essentiellement une histoire politique. Il ne nous fait grâce d'aucune élection: élection générale ou élection complémentaire. De la campagne électorale il nous transporte à la Chambre d'Assemblée, dont les débats se prolongent dans les journaux. Hors de là, trop peu de chose. Ceux qui voudront suivre dans l'ouvrage de M. R. les progrès de la vie littéraire, artistique, sociale et religieuse de la province de Québec seront profondément déçus.

L'histoire politique du moins est-elle sans défauts? L'auteur qui, d'après une méthode d'aujourd'hui généralement délaissée, ne porte pas de jugements, fait de louables efforts pour se montrer impartial. Mais — pour ne citer qu'un exemple — l'impression qu'il laisse des chefs intellectuels du parti « Castor » ou ultramontain, Tardivel et Trudel, ne nous paraît pas exacte. On peut discuter, regretter même telle ou

telle attitude adoptée par ces chefs. C'étaient pourtant des âmes nobles, des cœurs généreux, capables de mettre au-dessus de leurs intérêts personnels ou des intérêts de parti les intérêts supérieurs de la religion et de la patrie. M. R. excelle à nous montrer leurs gestes extérieurs, surtout en ce qu'ils ont d'excessif; il ne nous fait pas pénétrer dans leur âme. Il aime à répéter, sans se donner la peine de les prouver ou de les détruire, les accusations infamantes que se lancent des adversaires politiques aux abois. C'est, croyons-nous, attacher trop d'importance à des travers d'esprit et à des excès de langage qui n'appartiennent pas en propre à la Province de Québec. À la même époque, on trouve la même chose au même degré dans les autres pays. Les difficultés religieuses de 1880-1890 appartiennent de droit ou de fait à l'histoire politique de la Province de Québec. Nous ne reprochons pas à M. R. d'en parler. Mais il peut être bon de rappeler que la solution de ces questions épineuses ne se trouve pas dans les commentaires des journaux. Il est regrettable qu'en racontant les circonstances de l'élévation de Mgr Taschereau au cardinalat, M. R. n'ait pas utilisé les articles de la *Semaine religieuse de Québec* sur le sujet (1909, T. XXI, 665, 681, 697).

M. R. insère dans son récit, et trop souvent à notre gré, des détails inutiles et qui parfois ressemblent étrangement à des commérages; il ne recule pas devant le calembour. Raconte-t-il, par exemple, l'élévation de Rodrigue Masson au poste de lieutenant-gouverneur, il se hâte d'ajouter: « Masson était simple, mais sa femme, une Anglaise de Québec, parlant couramment le français, anticipait le jour où les valets de pied l'annonceraient en ces termes à la porte des salons: "Lady Masson" (iv, 196). Et c'est par cette phrase qu'il termine le récit des différends du P. Paradis, O.M.I., avec son provincial: « Le P. Augier serait, au Canada, le dernier provincial des Oblats venu de France. Et jusqu'à la fin de ses jours, il ne pourrait plus entendre parler du paradis sans sursauter » (v, 290). On s'attend à plus de sérieux chez un Historien de la Province de Québec.

Malgré ses imperfections, le tome V mérite de retenir l'attention à cause du sujet central: Riel, et à cause des salutaires réflexions qu'il est susceptible de suggérer.

Collège Sainte-Marie

Léon POULIOT

Abbé Léonce BORVIN: **Dans nos montagnes.**— Les Éboulements, 1941. 254 p., 20.3 cm.

LE CURÉ des Éboulements aime sa petite patrie, il l'admire. « J'y suis né, j'y ai vécu et j'y vis encore . . . au pied de ces monts, en face de mon fleuve. » M. B. habite une région qu'il connaît et à le lire on partage son enthousiasme. Des montagnes, des bousculades de montagnes, des montagnes qui se succèdent et déroulent des sites merveilleux, des montagnes qui bordent le grand fleuve qu'on appelle la mer à cause du flux et du reflux de la marée si régulière en ses retards quotidiens. Il s'est enfoncé au loin en parcourant « ces routes difficiles, âpres, étroites, presque partout sur l'abîme suspendues », qui se transforment en sentiers sinueux. En cours de route dans ces solitudes chantent les rivières et les cascades. Il a campé aux bords des lacs où sautent les truites saumonées. Il rappelle les pêches miraculeuses, les chasses émouvantes, non sans péril. Il parle de tout cela avec entrain. Ceux qui ont voyagé dans ces parages reconnaîtront que ces descriptions, ces récits correspondent à la réalité. L'auteur avoue avoir écrit « à la fine course ». C'est dire qu'il ne s'adresse pas au grand public, mais à ses amis, qui le remercieront de ce journal au ton familier; il leur rappellera les excursions, les portages, les veillées auprès d'un grand feu en pleine sauvagerie comme les gravures inédites feront revivre les jours d'antan. Toutefois même un profane prendra goût à cette lecture et pourra jouir des prouesses des privilégiés, assister à la prise passionnante du saumon ou à la poursuite en plein bois de l'original ou du chevreuil; il savourera ce livre si canadien, de chez nous.

Collège de Québec

Théophile HUDON

François HERTEL: **Axe et Parallaxes.** — Montréal, Les Éditions Variétés, 1410, rue Stanley, 1941. 172 p., 19 cm., \$0.75.

UN POÈTE-PHILOSOPHE canadien, embrassant « toute l'octave de la création » à la Claudel, regarde avec des yeux neufs et s'en exprime dans un geste visiblement joyeux sur un rythme d'inspiration claudélienne mais propre:

Chaque homme a son rythme, un rythme qu'il porte avec lui, comme un pipeau virgilien.

Ce qui frappe dans la manière de F. Hertel, c'est d'abord son évolution ininterrompue depuis les *Voix de mon rêve*; fantaisie créatrice, hantise de l'émancipation des cadres et formules, adaptation à l'objet, influence d'un maître passager, incapacité de se fixer, il y a de tout cela dans cette métamorphose continuelle de l'angle de vision, de la manière et de l'expression, il y a davantage: une fidélité intérieure, qui peut se complaire parfois et manquer de discernement, mais dont la belle et féconde vérité nous reconforte des conformismes homicides.

Et quelle liberté de jaillissement! Certaines attaques (*Dialogue, Journal*) conquièrent d'emblée; certaines finales (*Lettre à Paul Claudel, Axe ou Art poétique, Prière pour les philosophes*) sont pleines d'harmoniques tenaces. Ailleurs (*Prière à la Vierge*) le mouvement atteint un sommet, dans la fresque sur le moyen âge notamment: on se sent empoigné par l'imagination, et le reste suit. Partout l'aisance dans la création. Ici et là, un peu laborieuse (*Parallaxe d'une même étoile*), monochrome et légèrement monotone (*Notre-Dame des Laurentides, Au Dieu trois fois un*), assez insipide (*Soir ultime*) ou très inégale (*Géométrie de Montréal*, où deux magnifiques morceaux contrastent avec l'insignifiance du reste), elle demeure d'ordinaire limpide et profonde surtout (*Axe, Parallaxe du moi*, qui sont les pièces centrales et initiales du volume), substantielle et vive, contagieuse de liberté.

Comment enfin ne pas signaler en cette poésie la veine comique, si catholique et claudélienne! Mais chez H., elle revêt une nuance monacale: simplicité truculente, état de grâce répandu en grosses et fines malices, modestie consciencieuse, francs éclats de rire, élans sinon mystiques, du moins admirables de foi visionnaire, tout cela constitue un savoureux et hardi mélange. Les mets du genre sont rares chez nous.

Malgré ses nombreux défauts, tant ceux de l'auteur que ceux des jeunes éditeurs: absence de table des matières, errata nombreux, papier trop mince et disposition assez gauche, qui gênent la lecture poétique, ce livre inaugure avec éclat les Éditions Variétés. « Avec tous leurs défauts je les aime encore mieux que tous les autres avec censément moins de défauts » disait des Français le Dieu de Péguy. *Axe et Parallaxes* se révélera plus que d'autres aimable, pour les quelque trente pages qu'on voudra y relire.

Jacques COUSINEAU

Comtesse de SÉGUR: **Les Malheurs de Sophie.** Collection des Belles Histoires.— Montréal, Éditions Variétés, 1941. 175 p., 17.3 cm., \$0.40.

CETTE réédition de l'œuvre classique chère aux enfants, présentée dans un format commode et sous une couverture qui fait jeune, inaugure une collection dont l'idée heureuse devrait rencontrer la faveur des éducateurs et des parents. Leur encouragement permettrait aux jeunes éditeurs d'exiger un meilleur papier et de baisser encore légèrement leur prix.

Martin J. SCOTT, S.J.: **Pamphlets 1941.** No 5: Hundreds of Churches, but only one is Christ's. No 6: Science helps the Church, the Church favors Science.— New York, America Press, 1941. 24 p., 10c (each).

RÉPONSES pratiques, vives et solides aux continues questions que pose au catholicisme moderne le contact avec des hommes d'une autre foi, scientifique ou religieuse.

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

XVIIIe session — Québec 1941

ACTION CATHOLIQUE ET ACTION SOCIALE

Les discours et les conférences de cette Semaine qui a remporté un si grand succès paraîtront bientôt en un volume de près de 300 pages, grand format. Il se vendra \$1.50 l'exemplaire (\$1.65 franco). Ceux qui enverront aussitôt leur souscription le recevront au prix de \$1.50 franco.

Secrétariat des Semaines Sociales du Canada

1961 est, rue Rachel,

Montréal

La question nationale au Canada français
est d'abord une question économique !

Lisez donc

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La seule revue du genre publiée en langue française
en Amérique.

Elle vous tiendra au courant des principes et des faits
économiques indispensables à la compréhension
de nos problèmes.

La livraison de septembre contient :

- des articles sur la chasse et la pêche, la part du Congo dans l'effort de guerre belge, les mines et Joseph Bouchette, par Gérard Delorme, Baron Silvercruys, François Vézina et Maurice Pérusse;
- des commentaires sur l'après-guerre, les dépôts bancaires;
- une revue des revues sur l'étatisation de la Beauharinois, les feux de forêts;
- des analyses de nombreux ouvrages historiques, géographiques, économiques et sociaux;
- un catalogue bibliographique précieux pour quiconque s'occupe d'économie, de sociologie, de commerce, de finance, d'industrie, d'agriculture, de géographie, etc.

On s'abonne à

L'École des Hautes Études Commerciales

535, avenue Viger

Abonnement : \$3

En vente dans les librairies : l'exemplaire : 35 cents

Vient de paraître

SUMMA COSMOLOGIAE SEU PHILOSOPHIA NATURALIS GENERALIS

par le R. P. Frédéric Saintonge, S.J.,

Docteur en Philosophie, Maître agrégé de l'Université Grégorienne, professeur au Scolasticat de l'Immaculée-Conception de Montréal.

Exposé méthodique et complet de la doctrine thomiste sur la Cosmologie. Thèses traditionnelles, synthèses précieuses et les données scientifiques nécessaires à l'étude de la Cosmologie. Illustrations et photos hors-texte.

Imprimerie du Messenger, 4260, rue Bordeaux, Montréal
546 pages. \$3.25 franco.

A l'occasion du cinquantenaire du Messenger, faites connaître les Éditions du Messenger Canadien

► LE MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR

Revue d'intérêt général. Doctrine, pratique. Organe de l'Apostolat de la Prière et des Ligues du Sacré-Cœur. — Publication mensuelle.

Canada : \$1.00 — Étranger : \$1.20.

► LES FEUILLETS D'ACTION CATHOLIQUE

Pour les Ligueurs du Sacré Cœur et les membres des cercles d'étude. — Les Feuillettes paraissent d'ordinaire cinq fois par année.

\$0.05 pour 2; \$0.25 la douzaine; \$1.75 le cent; \$12.00 le mille.

► L'ALMANACH MENSUEL

Chaque feuillet contient un résumé des intentions du mois de l'Apostolat de la Prière, le Trésor, etc. — Publication mensuelle.

\$0.30 par lirot de 15 feuillettes.

► COLLECTION « SERVICE DE DIEU »

Volumes illustrés; précieux aux jeunes et aux éducateurs.

\$0.55 l'unité; \$5.50 la douzaine, franco.

► LE BULLETIN DES LIGUES

Bulletin d'étude et d'action pour les Ligues du Sacré-Cœur et les cercles d'étude. — Publication mensuelle.

\$0.50. — Prix spéciaux pour quantités.

► COLLECTION « VILLE-MARIE »

Brochures où revit l'épopée de la Nouvelle-France.

\$0.05 l'unité; \$0.50 la douzaine. \$3.50 le cent.

► LE BULLETIN DE LA CROISADE : « VOULOIR »

Bulletin d'étude et d'action pour les centres de la Croisade eucharistique. — Publication mensuelle.

\$0.35. — 12 abonnements à la même adresse : \$0.25.

► COLLECTION « CONSTRUIRE »

Problèmes de haute politique religieuse et nationale.

\$0.05 l'unité; \$0.50 la douzaine; \$3.00 le cent.

► LE BULLETIN DE LA L. M. E. « RAYONNER »

Bulletin d'étude pour les cercles de la Ligue Missionnaire des Étudiants. — Publication mensuelle.

\$0.35. — 12 abonnements à la même adresse : \$0.25.

► COLLECTION « VIVRE »

Liturgie, biographies, sciences religieuses.

\$0.05 ou \$0.10 l'unité. Prix spéciaux pour quantités.

► LES TRACTS DE LA L. M. E.

Doctrine — Histoire — Saynètes — Chants, etc. Les tracts paraissent d'ordinaire cinq fois par année.

\$0.05 l'unité; \$0.50 la douzaine; \$4.00 le cent.

► COLLECTION « MUSIQUE VOCALE »

« Prier sur la beauté. » (Pie X.)

\$0.10 ou \$0.15 l'unité. Prix spéciaux pour quantités.

Au Messenger Canadien, 1961, rue Rachel Est, Montréal - FR. 1189

LA PAIX SOCIALE
fait le bonheur du travailleur;

L'ÉCONOMIE
en assure le bien-être.



LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Fondée en 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

● *Un livre nouveau*

MADAME BRAULT

UNE MYSTIQUE CANADIENNE

par l'abbé Louis Bouhier, p.s.s.

Prix franco \$1.35

C'est une édition BEAUCHEMIN

Vient de paraître

La pensée de saint Paul — Textes choisis et présentés par Jacques Maritain. Un volume in-12 de 254 pages. Prix \$1.50 (franco \$1.60).

Les pages immortelles de Pascal — Choies et expliquées par François Mauriac, de l'Académie Française. Un vol. in-12 de 221 pages. Prix \$1.50 (franco \$1.60).

GRANGER FRÈRES, Limitée

54 ouest, Notre-Dame, Montréal

Case Postale 909

LA 2171



ATTENTION AUX DÉTAILS

Aucun détail dans la confection des vêtements FASHION-CRAFT n'est trop petit pour mériter la plus grande attention.

Une coupe parfaite et un matériel choisi jouent un rôle dominant dans la fabrication des vêtements FASHION-CRAFT, c'est pour cette raison que les gens bien mis adoptent les vêtements FASHION-CRAFT.

Quartiers généraux pour vêtements
FASHION-CRAFT

Lechasseur, limitée

974 Ste-Catherine O.

281 Ste-Catherine E.

276 St-Jacques

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

La Saubegarde

Siège Social
Montréal

Contrats-vie sous toutes les formes — protection familiale — invalidité — double indemnité — pensions avec ou sans assurance — double protection — prime unique — rentes viagères, etc.